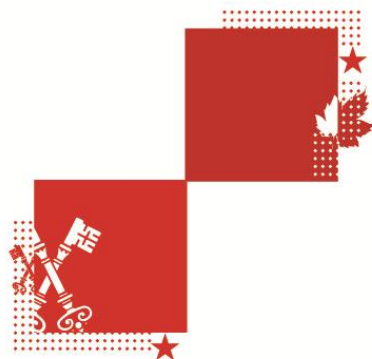




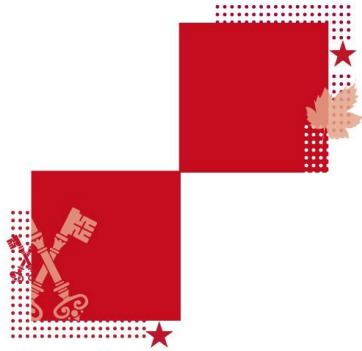
COMMUNE DE
Chamoson

BIENVENUE

ECONOMISEZ EN PRODUISANT ET EN PARTAGEANT SON
ELECTRICITE



Commission Energie & Climat

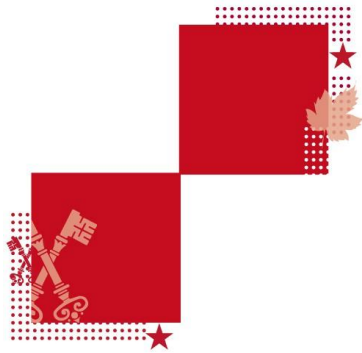


Chamoson
COMMUNE DE
VALAIS.SUISSE

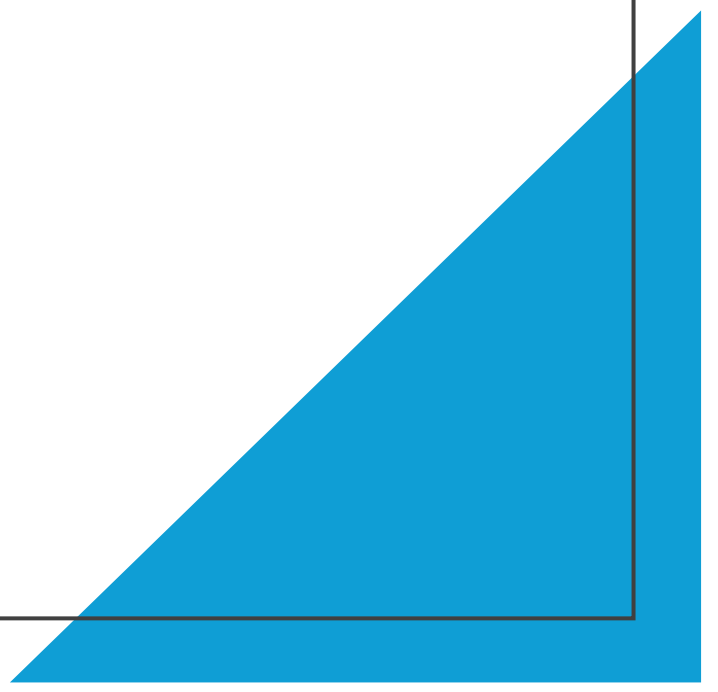
- Frédéric Carroz
- Andres Gilles Cladera
- Steve Conversano
- Claude Crittin
- Audrey Looten
- Bertrand Morard
- Pierre Roduit

Lcene

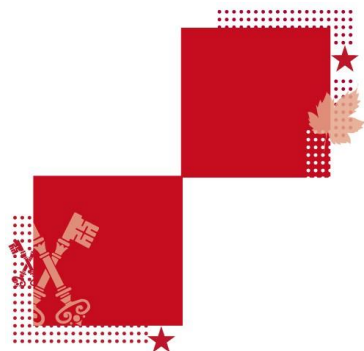
Implications pour la Commune



Chamoson
COMMUNE DE
VALAIS, SUISSE



- Possibilité de se doter d'une commission consultative de l'énergie – Art. 8
- Etablir une planification énergétique communale (PEC)
- Possibilité de prévoir dans leur RCCZ que l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables et indigènes ainsi que leur développement revêtent un intérêt communal – Art. 18
- Obligation de respecter le principe d'exemplarité dans l'ensemble de leurs activités – Art. 27
- Obligation de respecter des exigences énergétiques plus élevées pour leurs bâtiments. → S'approcher au plus près des valeurs cibles en montrant l'exemple par rapport aux valeurs limites.
- Possibilité de percevoir des frais (émoluments et des débours) pour leurs activités (exécution de la présente loi → contrôles et prestations particulières) – Art. 5
- Révision du règlement communal : bonus à la rénovation



COMMUNE DE
Chamoson
VALAIS.SUISSE



Présentations et Foire aux questions sur les sujets suivants :



Rentabiliser votre installation solaire



Comprendre les nouveaux concepts de Communautés électriques CEL, RCP virtuelles, etc.



Augmenter votre auto-consommation



Gérer de manière globale (pompe à chaleur, borne, batterie)

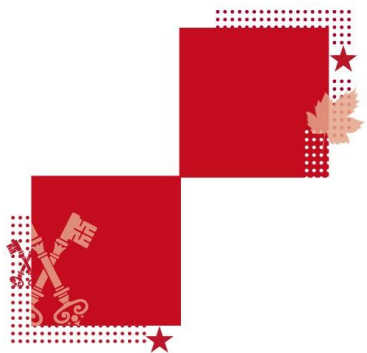


Pallier à la baisse du prix de rachat du kWh solaire



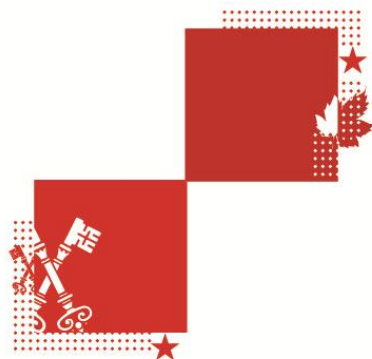
Valoriser la production locale d'électricité photovoltaïque

Programme de la soirée



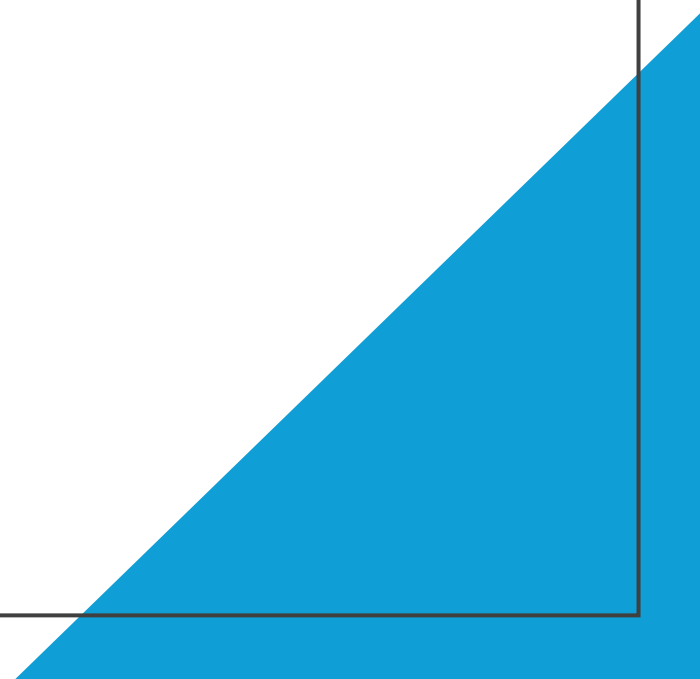
Chamoson
COMMUNE DE
VALAIS, SUISSE

1. De quoi s'agit-il ? HES-SO Pierre Roduit
2. Comment le faire ? AVIS Emmanuel Lattion
3. Avec qui ? GENEDIS Mathieu Gasser
4. Questions ?



COMMUNE DE
Chamoson

APERRO !



CONFÉRENCE

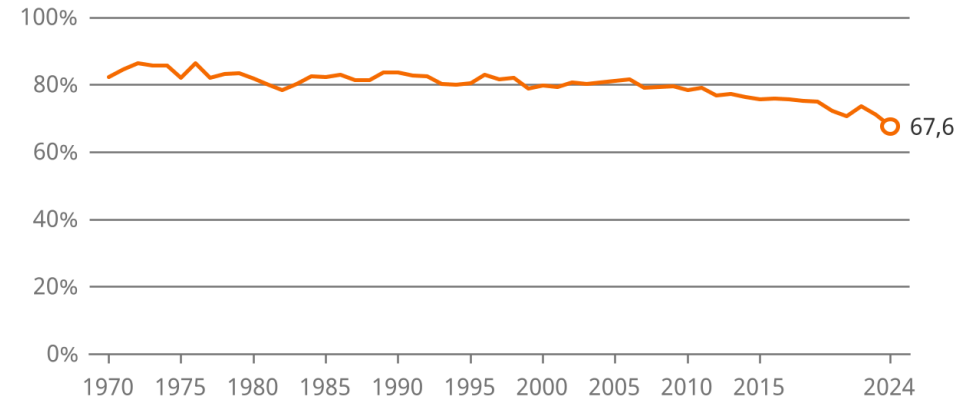
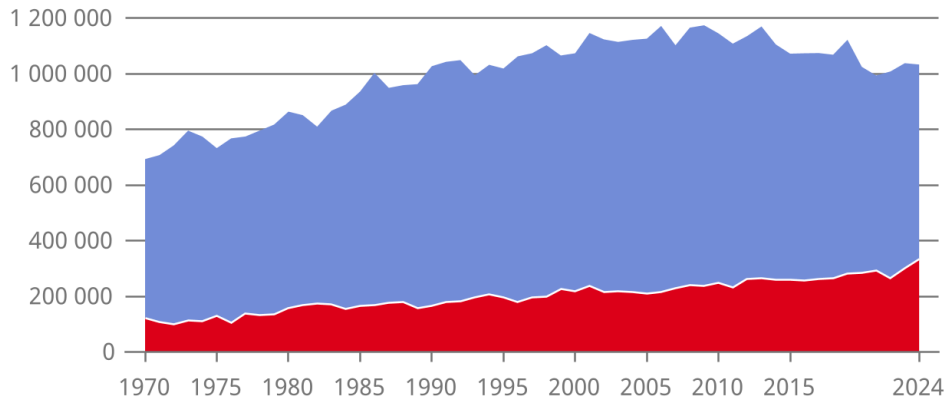
ECONOMISER EN PRODUISANT ET EN PARTAGEANT SON ÉLECTRICITÉ

Pierre Roduit
Chamoson, le 10 septembre 2026

Raisons de l'électrification

■ Utilisation d'agents énergétiques indigènes ■ Importation nette d'agents énergétiques
— Dépendance de l'étranger

Térajoules



État des données: 07.2025

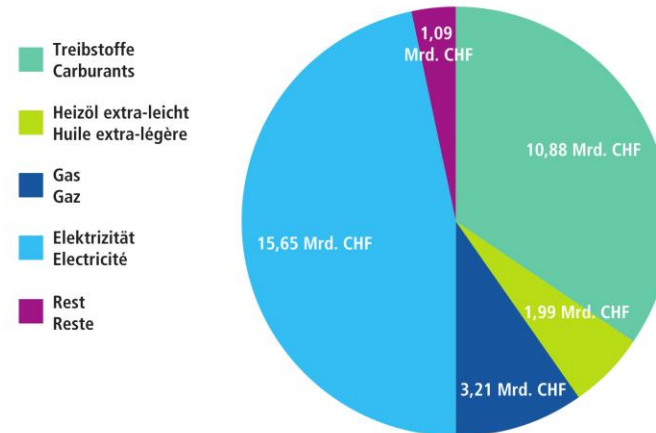
Source: OFEN – Statistique globale de l'énergie

gr-f-08.01.01.01.01-ind

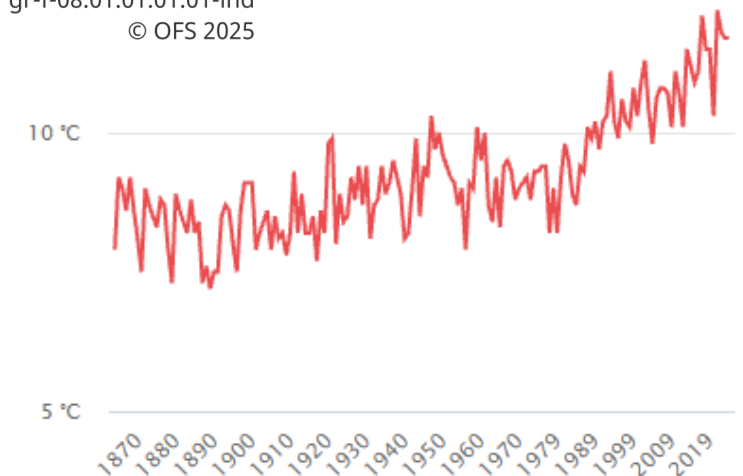
© OFS 2025

- La température à Sion a déjà augmenté de 3° depuis la fin du 19ème
- La Suisse dépend à plus de 2/3 de l'étranger pour son énergie
- Le pétrole et le gaz importés coutent plus de 16 milliards de CHF aux Suissesses et aux Suisses

Fig. 13 Endverbraucher-Ausgaben für Energie 2025
Dépenses des consommateurs finaux d'énergie 2025

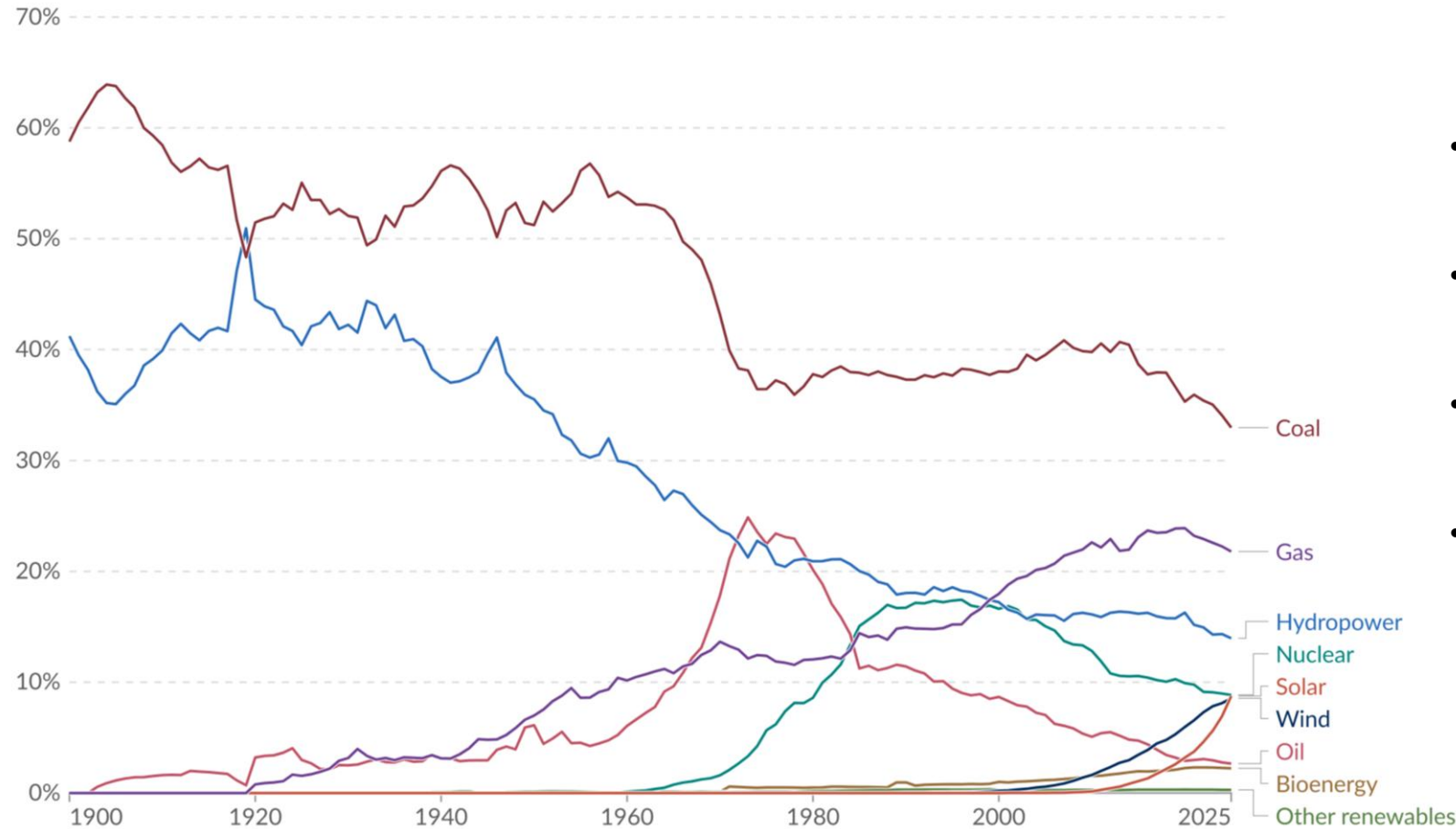


Total: 32,82 Mrd. CHF
(provisorisch/provisoire)



meteosuisse.ch, station de Sion

Production d'électricité par source



Data source: Ember (2026) and other sources

Note: Other renewables include geothermal, wave, and tidal.

OurWorldinData.org/energy | CC BY

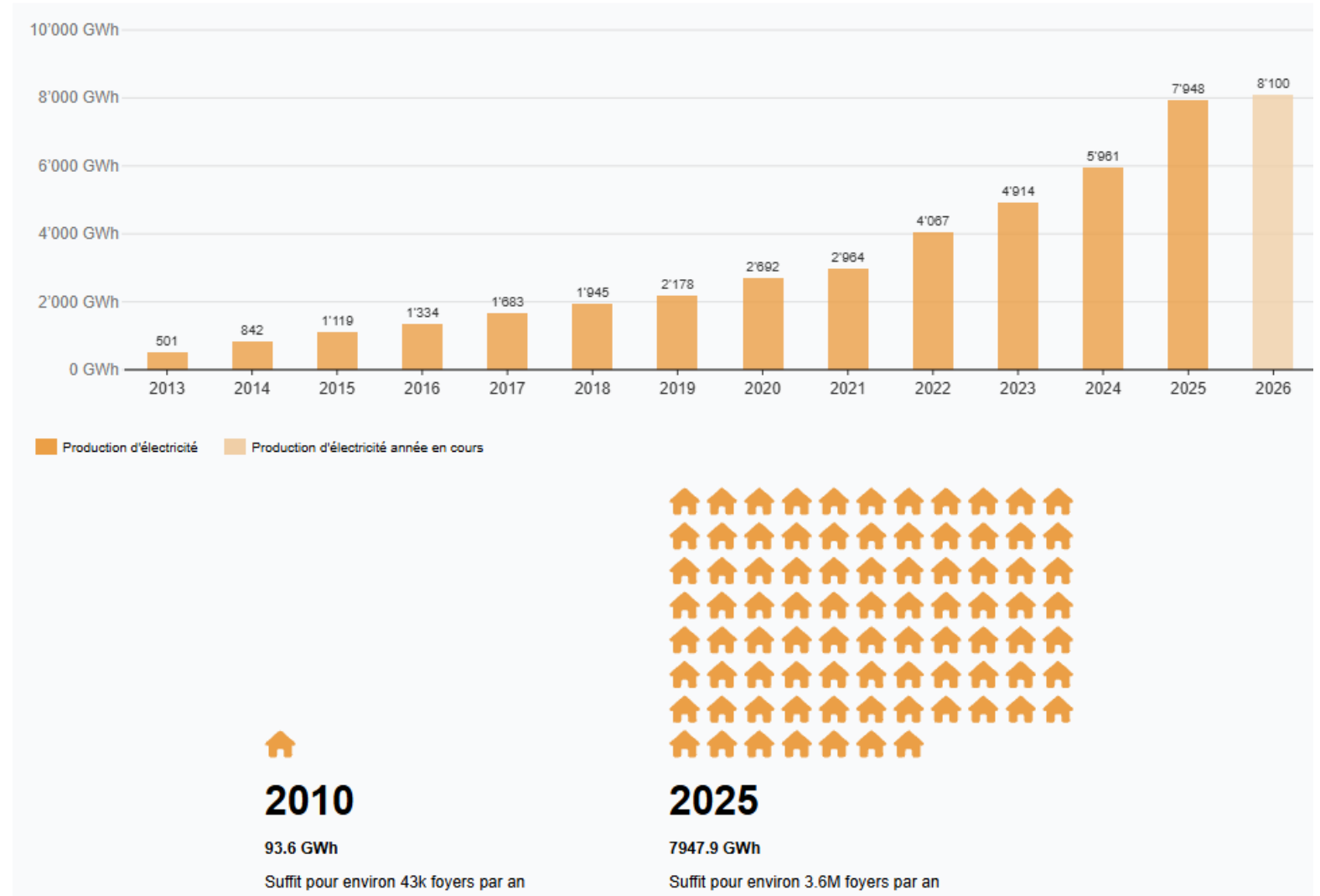
- Au niveau mondial, seules les nouvelles énergies renouvelables gagnent des parts de marché
- La croissance la plus forte ces dernières années est le photovoltaïque, suivi des éoliennes
- En moyenne mondiale, l'électricité la moins chère est produite par les éoliennes terrestres suivies du photovoltaïque
- Le solaire résidentiel reste cependant 2-3 fois plus cher que pour les grandes centrales PV

Production photovoltaïque en CH

- La production photovoltaïque en Suisse est devenue très importante (11.8% de la production totale en 2025)
- Cette production représente 43% de la production nucléaire suisse
- Le coût d'une installation solaire a été divisé par 3 environ depuis 2010

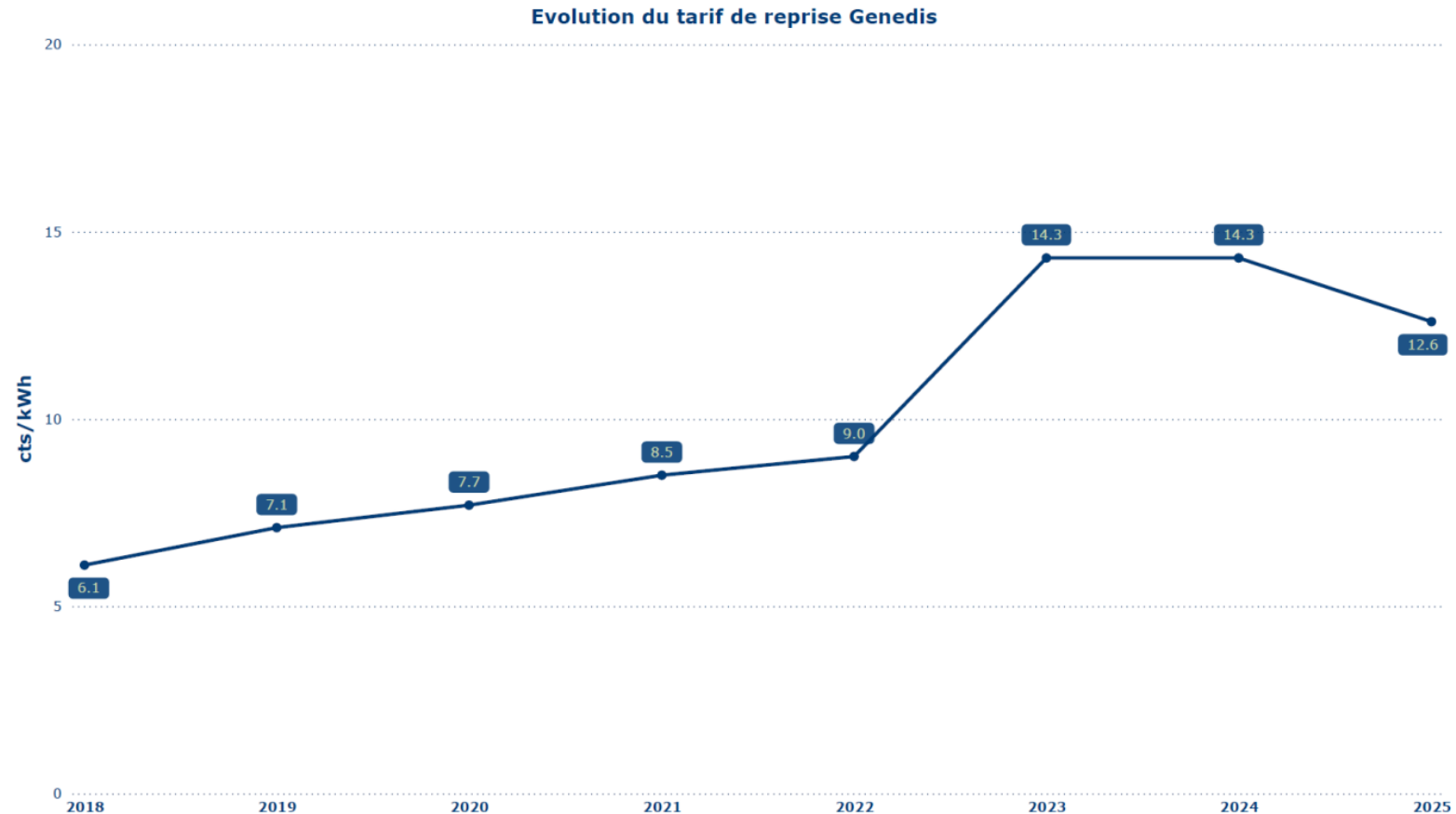


Prix solaire 2023, Solar Agentur



Tarifs de reprise de l'électricité

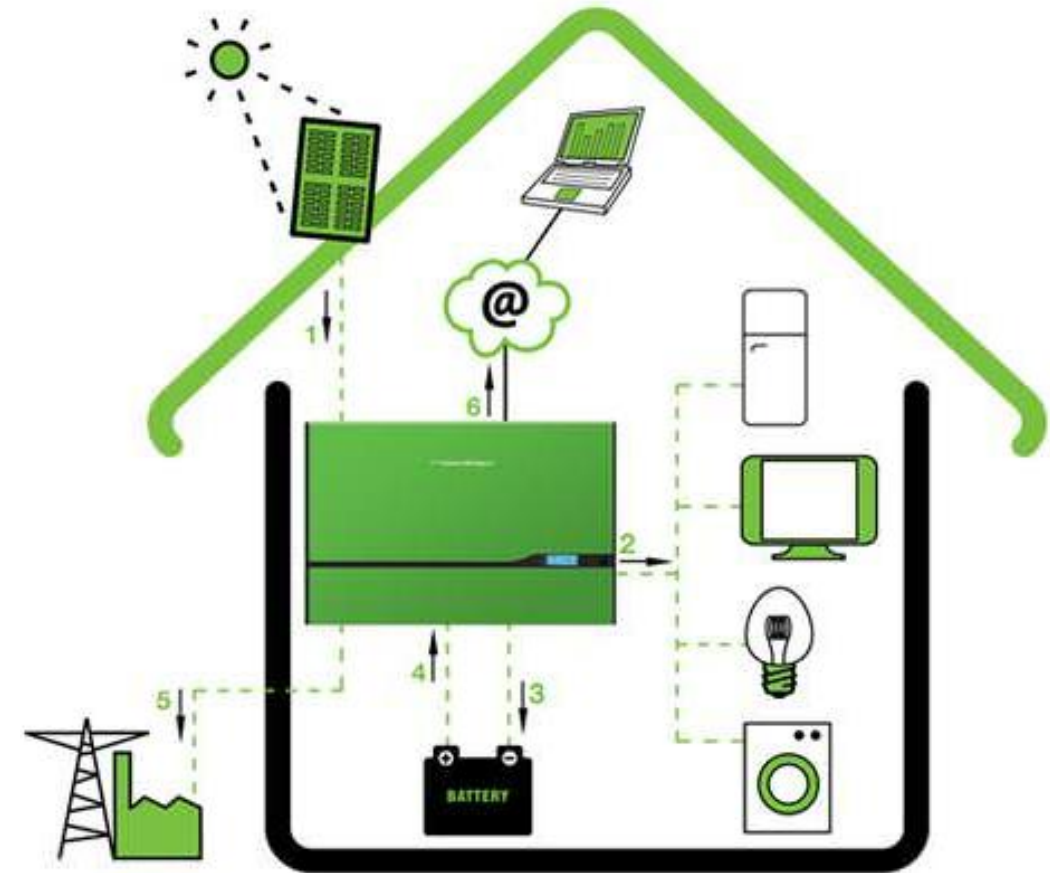
- La crise en Ukraine (2022) a provoqué une hausse du prix de l'électricité, ce qui a induit une hausse du tarif de reprise
- La loi suisse (LEne) oblige les gestionnaires de réseau à reprendre le PV
- L'ordonnance sur l'énergie (OEne, 2025) fixe un tarif de reprise minimum de 6 ct./kWh pour les petites installations (<30kW), sans compter les garanties d'origine
- La tarification dynamique se fait par trimestre et passera au ¼ d'heure pour certains distributeurs dès 2027, dont Genedis
- Tout cela est bien compliqué



Genedis.ch, sept. 2026

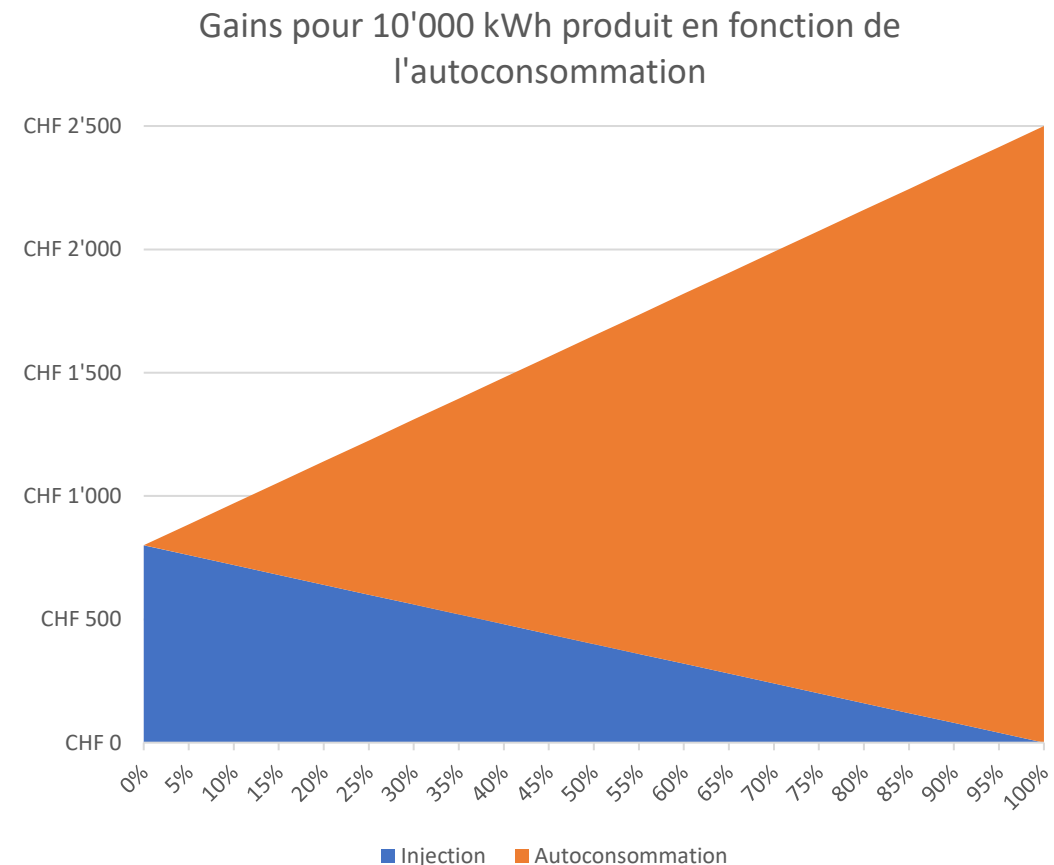
Intérêt autoconsommation

- On peut estimer que le tarif de reprise va osciller entre 7ct/kWh l'été et environ 12ct/kWh l'hiver
- Le tarif d'achat d'électricité pour Genedis est de 25ct/kWh en 2027 et devrait rester de cet ordre de grandeur pour les prochaines années
- L'autoconsommation (l'énergie qu'on n'achète pas) représente en moyenne 30% pour une villa
- Si on considère 10'000 kWh produits, on en vend 7'000 et on en consomme 3'000, pour un total d'environ 550.- pour la vente et 750.- pour la partie autoconsommée
- C'est l'autoconsommation qui représente déjà actuellement le plus gros gain



autoconsommer.com, 2026

- Consommer l'électricité au moment où elle est produite (autoconsommation) permet d'améliorer la rentabilité
- Dès ~25% d'autoconsommation, on y gagne plus qu'avec la reprise
- Plusieurs actions pour l'améliorer
 1. Electrifier sa consommation
 2. Maximiser le stockage
 3. Optimiser les réglages
 4. Créer des communautés électriques



On considère 8ct./kWh pour la reprise (injection)
et 25ct./kWh pour l'autoconsommation

Calculer son autoconsommation

Facture Genedis

N° cpt. 811164 - Tarif Production énergie solaire

VOTRE LIVRAISON D'ENERGIE

Réinjection énergie	25'134.6	0.0	25'134.61 kWh	-0.1260	-3'166.95	0.0%
Réinjection énergie	0.1	0.0	0.07 kWh	-0.1260	0.00	0.0%

N° cpt. 90904 - Tarif Production énergie solaire

VOTRE LIVRAISON D'ENERGIE

Réinjection énergie	129'148.0	125'370.0	3'778.00 kWh	-0.1260	-476.05	0.0%
Réinjection énergie	0.0	0.0	0.00 kWh	-0.1260	0.00	0.0%

Injection réseau
28'900 kWh

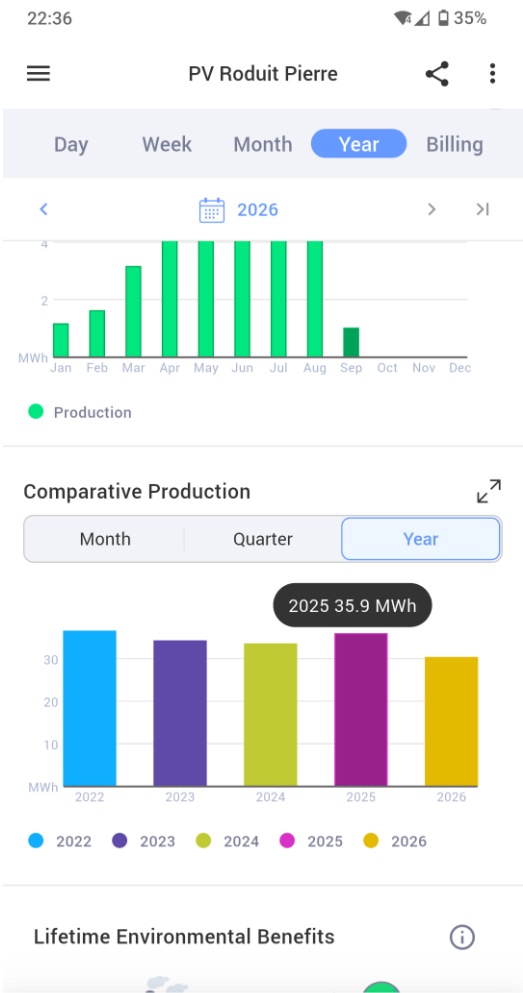
Autoconsommation

$35'900 - 28'900 = 7'000 \text{ kWh}$

Taux autoconsommation

$7'000 / 35'900 = 19.5\%$

Production
35'900 kWh



Application
SolarEdge

Electrifier sa consommation



Véhicule électrique
2000-3500 kWh/an



Chauffe-eau PAC
600-1200 kWh/an

Pompe à chaleur
3500-6500 kWh/an



Maximiser le stockage



Véhicule électrique
40-100kWh



Tampons eau chaude sanitaire
et chauffage
1000l d'eau chauffés de 30°
équivalent à environ 35kWh

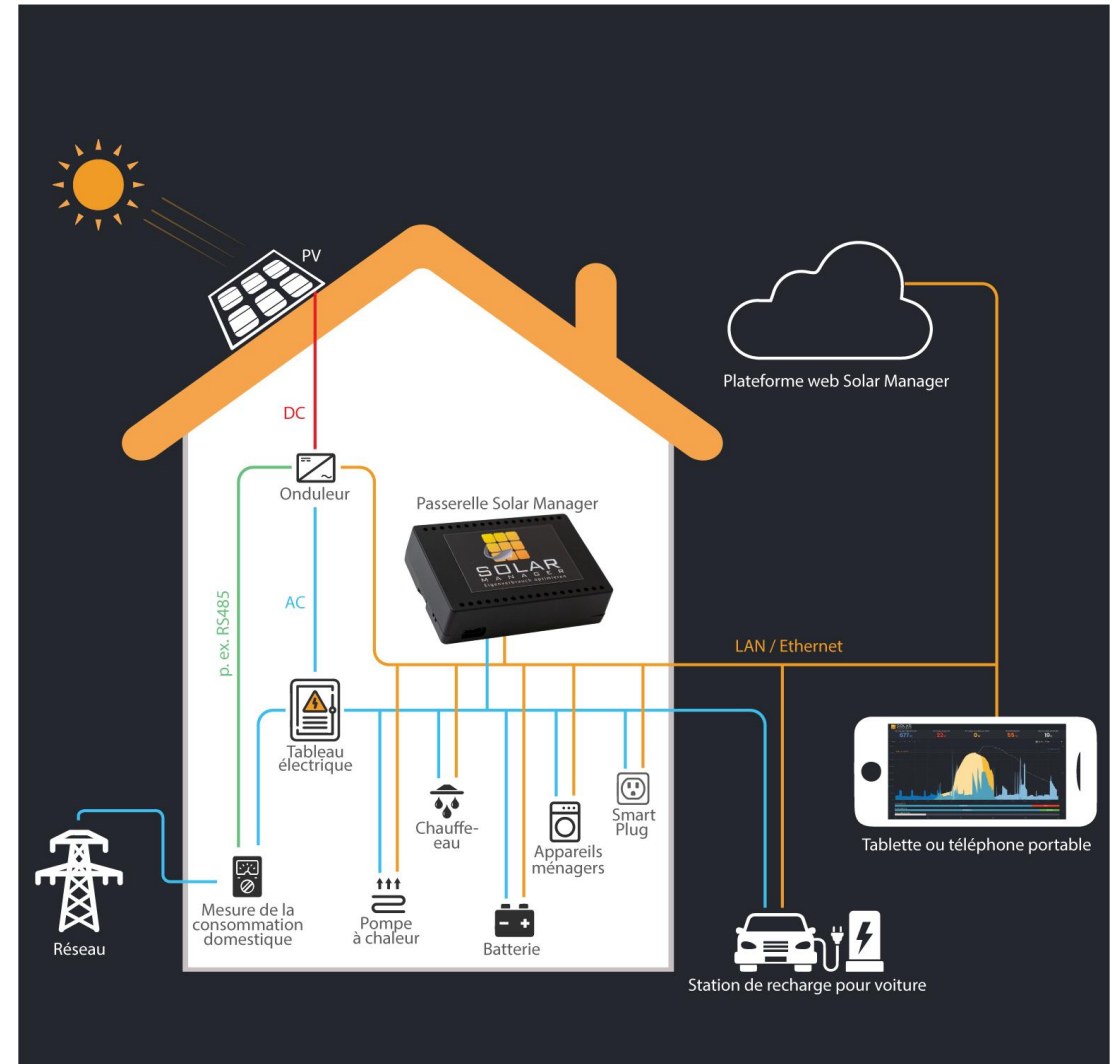


Batterie
5-15 kWh

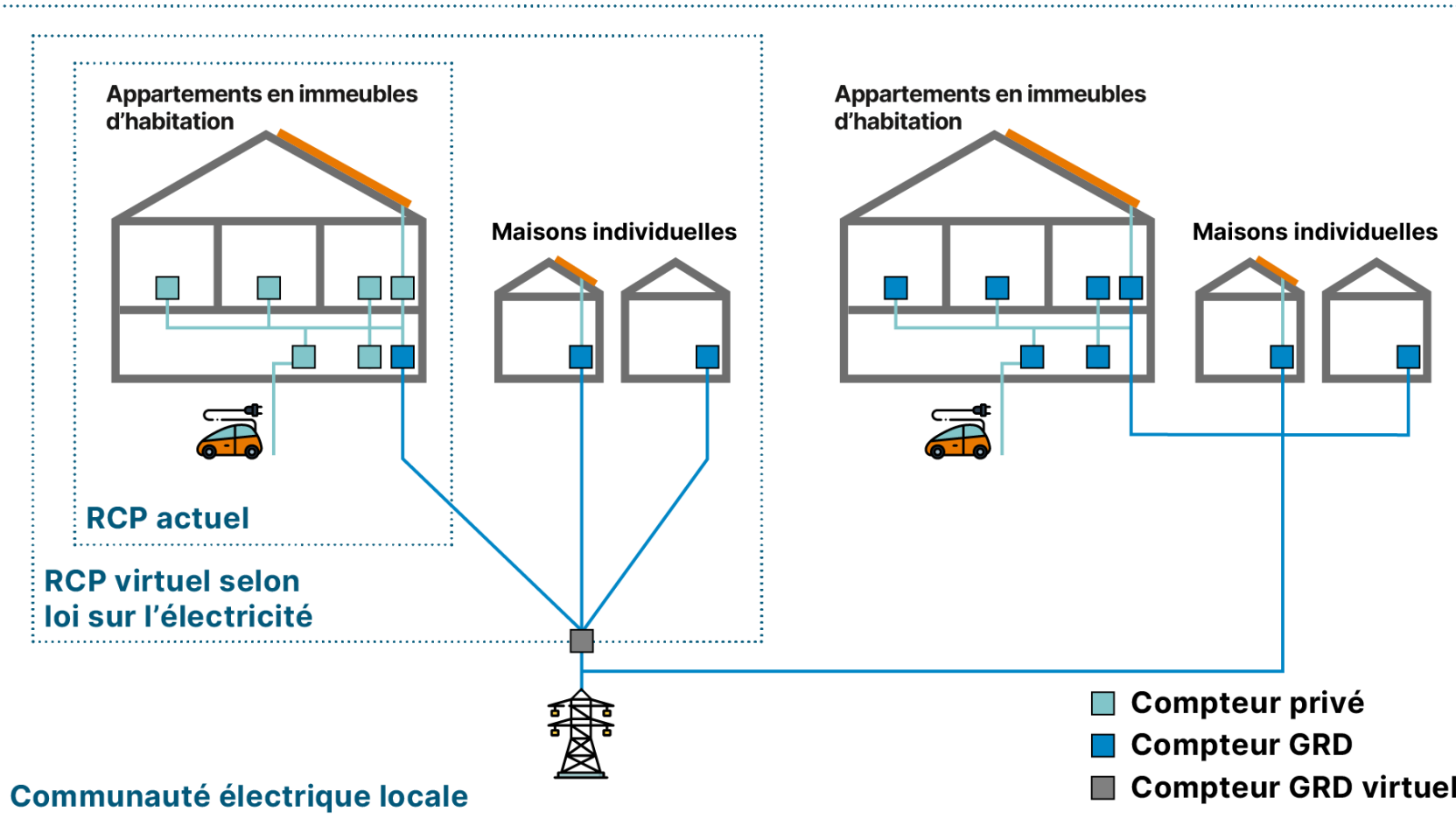
- La rentabilité actuelle est très limitée. Si on considère qu'une batterie de 10kWh coûte 8000.- avec une durée de vie de 15 ans, un kWh stocké coûte environ 15ct. si on remplit et vide la batterie tous les jours.
- Cela correspond environ à la différence entre le tarif de reprise et le prix de l'électricité.
- Le prix des batteries est actuellement en pleine baisse et devrait continuer à baisser.
- Les véhicules électriques récents peuvent être utilisés comme des batteries, mais le matériel n'est pas encore vraiment prêt (V2G, V2H).

Optimiser les réglages

- On peut déjà régler au mieux sa consommation (consigne de température de la PAC, période de chargement du véhicule...)
- On peut installer un EMS (système de gestion de l'énergie) pour maximiser l'autoconsommation



Communautés énergétiques



- 3 modèles existent actuellement pour les communautés énergétiques.
- 1. La RCP est la plus rentable, elle permet d'économiser les coûts d'abonnement pour chaque appartement, mais nécessite d'avoir une seule connexion au réseau. Tous les échanges au sein de la RCP ne sont pas taxés.
- 2. La RCP virtuelle permet d'utiliser dans certains cas le réseau, mais oblige un abonnement par point de connexion, plus un tarif de comptage (2.50 CHF par mois et par compteur pour Genedis). Les échanges au sein de la RCP-V ne sont pas taxés.
- 3. Les CEL sont encore moins intéressantes. On paie encore 60 à 80% du tarif réseau et les échanges au sein de la CEL induisent les taxes RPC et PCP (~5ct/kWh)
- Attention, dans le cas d'une communauté, le gestionnaire de réseau n'est plus responsable de la facturation interne
- Genedis et d'autres acteurs peuvent offrir une solution de gestion intégrale, avec des frais

Comparaison indicative

Type	Autoconsommation	Gain injection	Gain autoconsommation	Frais mesure	Gain
Communs	0%	800	0	0	800
Villa	30%	550	750	0	1300
RCP	50%	400	1250	0	1650
RCP-V	50%	400	1250	60	1590
CEL 40%	50%	400	1025	0	1425
CEL 20%	50%	400	1000	0	1400

On considère 2 bâtiments pour tous les cas de RCP et RCP-V, 10'000kWh produit par an, les valeurs d'autoconsommation sont très approximatives. On considère pour les CEL qu'elle augmente l'autoconsommation de 20%, que le gain est sur le tarif réseau, plus 3ct./kWh pour l'énergie. Ce tableau considère que les clients gèrent leur communauté seuls, avec les risques liés à la facturation interne. Les frais de création et de modification ne sont pas considérés.

- Si on considère 2000CHF/kWp pour l'installation et 25 ans de durée de vie, cela donne environ 8ct. par kWh produit, ce qui correspond environ au tarif de reprise sans considérer l'autoconsommation
- Le PV reste rentable malgré la baisse des tarifs de reprise
- L'électrification massive et le déploiement du PV sont en cours
- Pour augmenter l'indépendance énergétique suisse tout en la rendant neutre en CO₂, il faut continuer à déployer du PV
- Le cumul de l'électrification (véhicule électrique, pompe à chaleur) et de l'optimisation de l'autoconsommation sont plus rentables

- Il faut continuer à installer du PV pour réduire les émissions de CO₂ et réduire l'impact sur le climat
- Avec l'augmentation de la chaleur: synchronisation entre les besoins de froid (climatisation) et le PV
- Effet de cet été sur les marchés de l'énergie: le PV a aidé à éviter un problème de fourniture en parant à l'arrêt des centrales (charbon, nucléaire...)
- Agir pour le bien commun fait peut-être encore plus de sens qu'uniquement réaliser une optimisation financière

Toutes les formes de PV



L.E. Perret-Aebi, Compàz



Zenitrack, Arnaud Zufferey, 2025



Kämpfen Zinke + Partner AG



Solar Agentur, 2025



Kämpfen Zinke + Partner AG



Nicolas Sedlatchek, SIP/VS, 2025

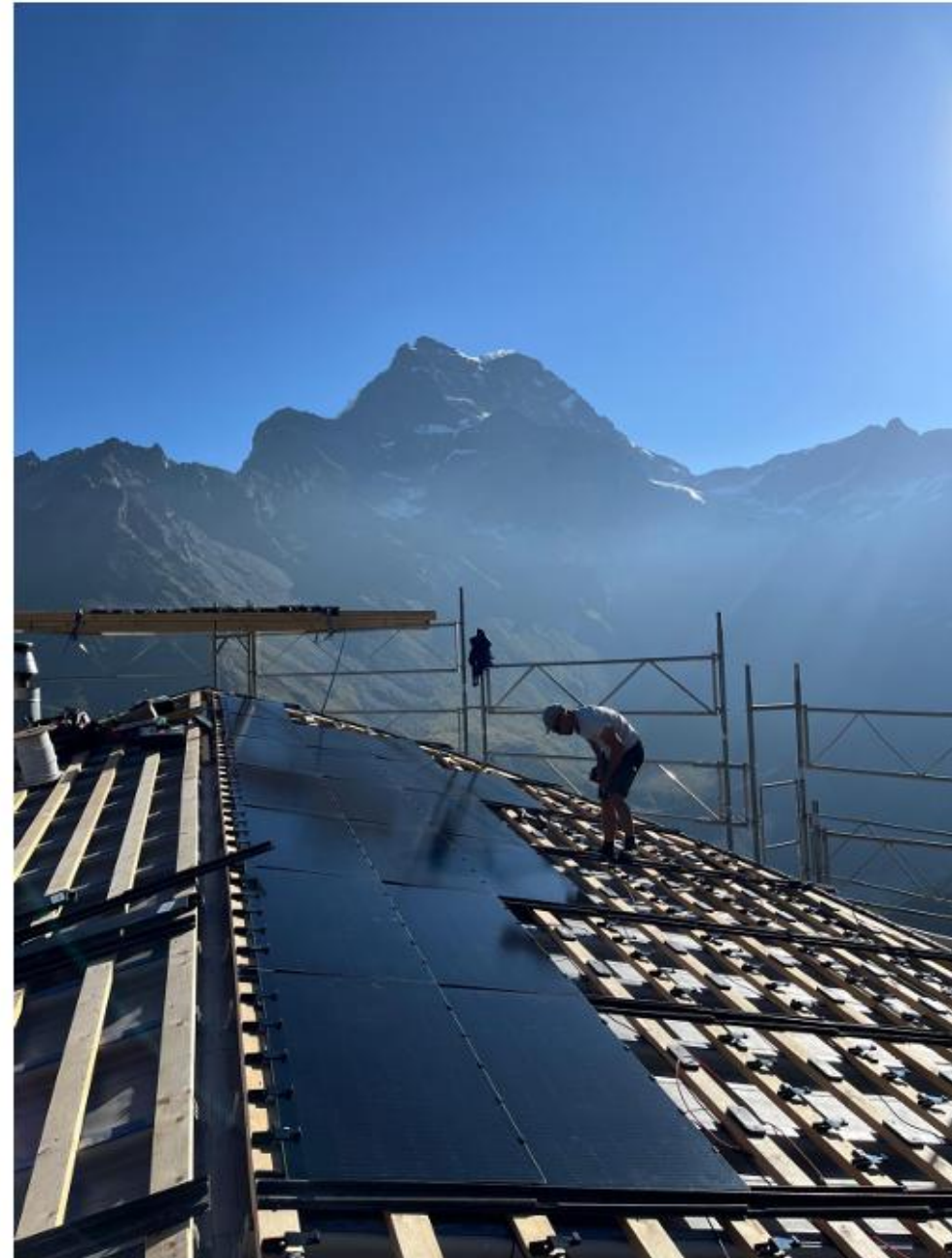
AVIS – Emmanuel Lattion
Chamoson – 10.09.2026



Conférence
Economisez en produisant et en partageant son électricité

Sommaire

1. Présentation de l'AVIS
2. Contexte actuel
3. Produire son électricité
4. Optimiser son installation PV



AVIS – Association Valaisanne des Installateurs Solaire



Objectifs de l'AVIS

- Chartes de qualité
- Promotion du solaire
- Formation
- Représenter la profession



CHARTE DES MEMBRES AVIS

1. Assurer auprès du client un rôle de conseil, l'assister dans le choix des solutions les mieux adaptées compte tenu du gisement solaire local, des contraintes environnementales et techniques.
2. Remplir le devoir d'information concernant les risques occasionnés par l'ouvrage (électrique, neige, foudre...), se prémunir contre ces risques selon l'état de la technique.
3. Ne pas exercer de pratiques commerciales agressives et/ou trompeuse.
4. Posséder au sein de son entreprise les compétences professionnelles nécessaires, acquises par la formation initiale ou continue, et/ou par une pratique confirmée.
5. Apprécier la conformité du support (toit/couverture) avant de faire l'installation. Si nécessaire, informer le propriétaire de l'obligation d'une remise en état/remise aux normes.
6. Préconiser des matériels et équipements conformes aux exigences réglementaires, permettant la surveillance directe ou à distance et ouvrant droit aux subsides et incitations fiscales.
7. Informer le client sur les démarches administratives nécessaires, fournir tout document utile à faire valoir les droits aux avantages financiers, et à l'achat de l'électricité solaire.
8. Etablir une estimation budgétaire et une estimation de production réalistes, gratuites et sans engagement.
9. Absence de clauses abusives, description complète des prestations fournies dans les contrats.
10. En cas de modification du matériel et des prestations initialement proposées dans le devis, notifier les modifications au client avant exécution, pour validation de son accord sur les changements et les conditions liées.
11. Installation électrique conforme à la norme NIBT, installation en toiture conforme à la norme SIA 232. Installation générale conforme à la norme de protection incendie.
12. Respect des règles et prescriptions SUVA et mise en œuvre des équipements de protection collective et individuelle pour prévenir les risques d'électrification et de chute de hauteur.
13. Mettre en service l'installation, puis remettre au client un dossier complet comprenant :
 - ✓ Le plan de disposition des panneaux sur le toit.
 - ✓ Le schéma électrique
 - ✓ Les rapports ou justificatifs statiques selon la norme SIA 261
 - ✓ Le rapport de sécurité OIBT et les protocoles de mesures électriques
 - ✓ Les certificats et conditions de garantie du matériel
14. En cas d'anomalie ou d'incident de fonctionnement, intervenir sur site dans des délais rapides, effectuer les vérifications et remises en état nécessaires, dans le cadre des obligations attachées à la garantie de bon

fonctionnement et pendant la durée de garantie légale de

fonctionnement optimal répondant aux besoins du client, qui
eux, fournir les explications du fonctionnement de

sous-traités et les sous-traitants. Exiger des sous-
ent eux-mêmes habilités pour les tâches sous-traitées.
que de l'activité. Rationaliser les déplacements selon

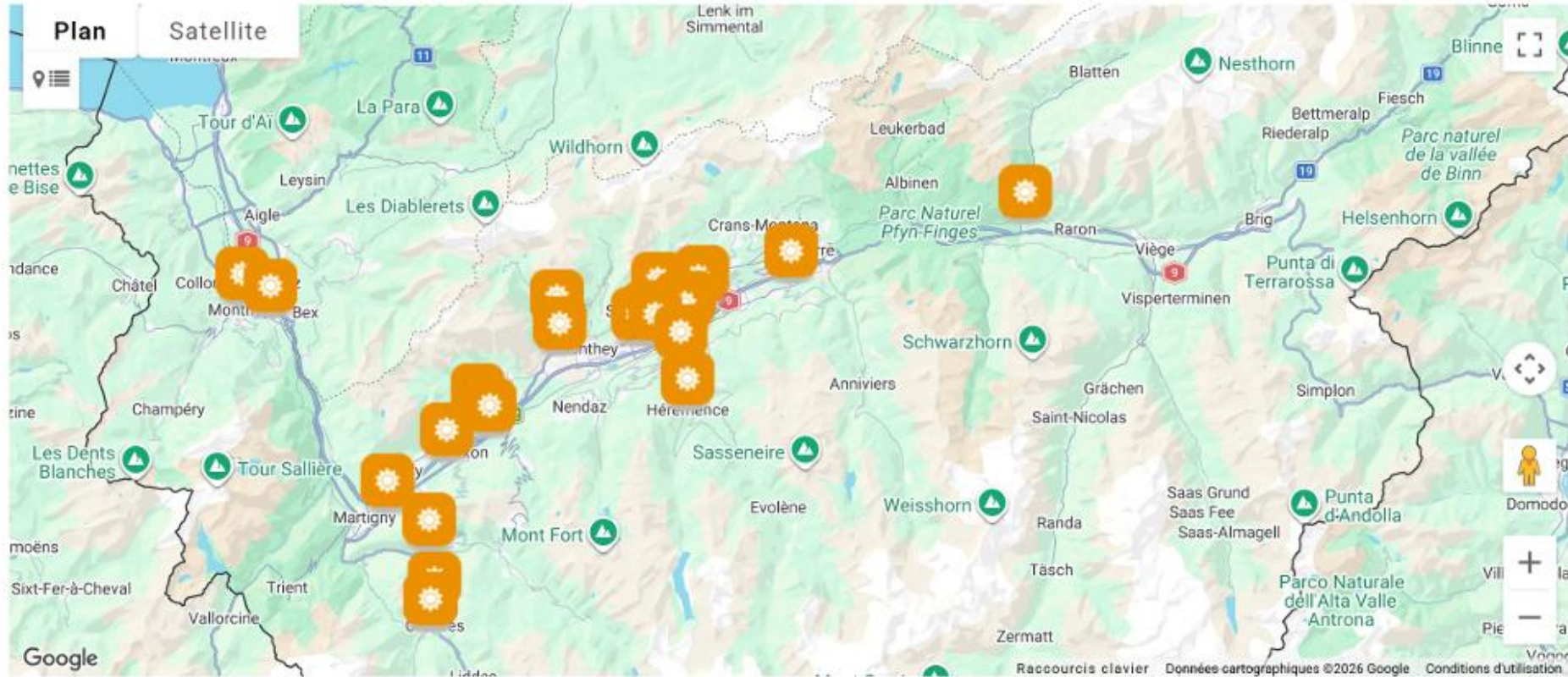
matière de conditions de salaires et de charges sociales.
garanties de service après-vente.

légales couvrant explicitement l'ensemble des activités

[Signature]



Faites appel à votre installateur local



www.avis-pv.ch

contact@avis-pv.ch



Contexte – Evolution des prix de l'électricité

Évolution des tarifs

Année tarifaire: 2026, Catégorie: H4, Produit: Standard



Total	Utilisation du réseau	Énergie	Taxes aux collectivités publiques	Supplément de réseau selon l'art. 35 LEné
-------	-----------------------	---------	-----------------------------------	---

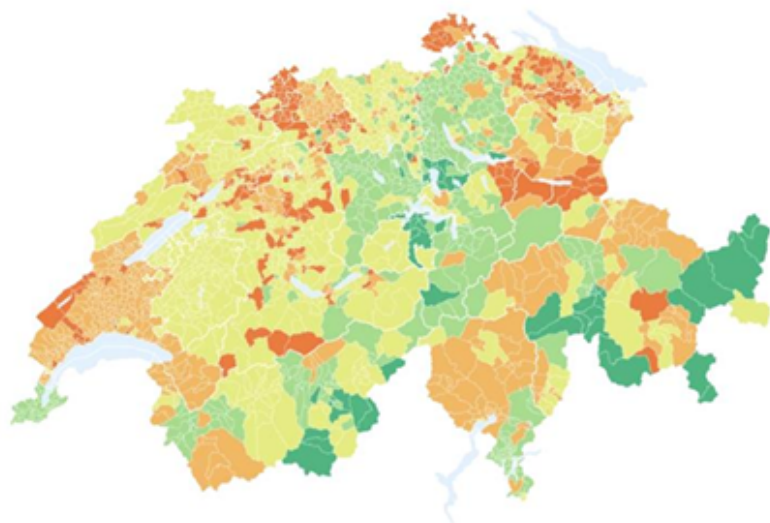
Total

— Sembrancher

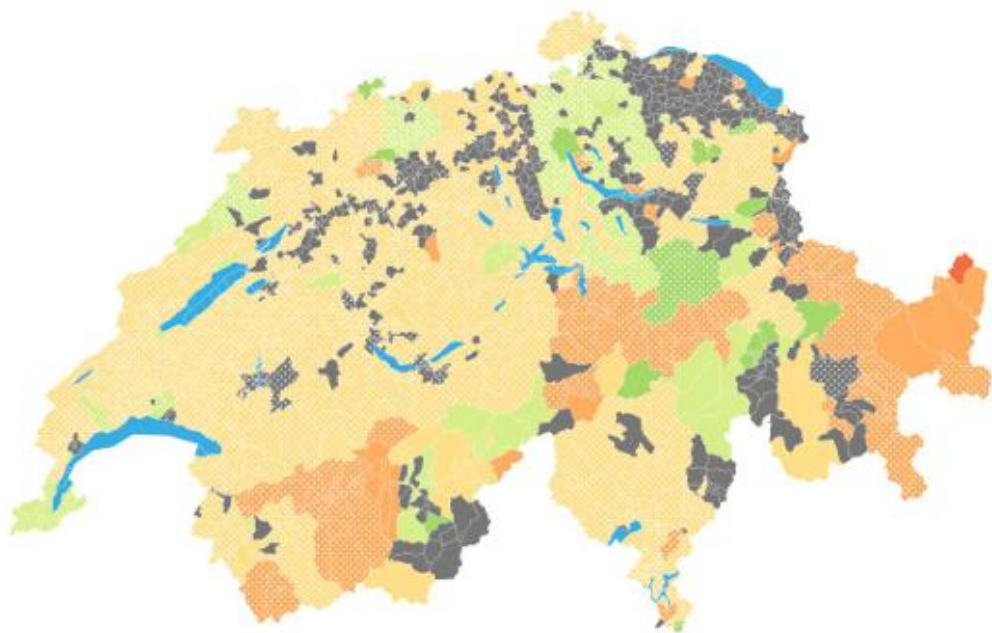
ct./kWh



Source : Office fédéral de la statistique



Contexte – Evolution des prix d'injection



Service électrique intercommunal S.A.
(2026)

	< 30	< 3000	kVA
Energie	6.94	5.91	cts/kWh
GO	1.25	1.25	cts/kWh
Total	8.19	7.16	cts/kWh

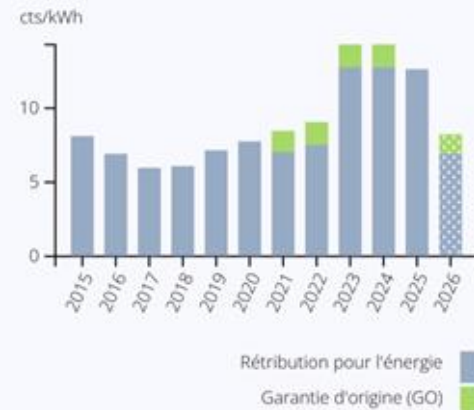
[Feuille de tarif 1](#)

[Site web du fournisseur](#)

Infos supplémentaires

Reprise de la GO: Eté 1 cts/kWh, hiver 2 cts/kWh, en moyenne pondéré 1.25 cts/kWh

Evolution des tarifs (10kVA)



Source : Association des producteurs d'énergie indépendants (VESE)

Maximiser son autoconsommation !

Contexte – Fiscal

Fin de la valeur locative

Le peuple suisse a décidé de mettre fin à la valeur locative.

Le changement entrera vraisemblablement en vigueur en janvier 2028.



Contexte – Technologique

Prix des batteries en baisse

- Mobilité électrique en hausse et prix des batteries en baisse.
- Le coût d'une installation solaire n'a jamais été aussi bas.
- Nouvelles solutions d'optimisations.



Installation de batteries de stockage - 205 kWh

Contexte – Réglementaire

- Nouvelle loi sur l'énergie en Valais, 1er janvier 2025 (PV sur toitures neuves ou rénovées)
- Manterlerlass, juin 2024 (Rémunération minimale garantie 6ct <30kVA, CEL, ...)
- CA, RCP, RCPv, CEL
- Tarifs dynamiques



Contexte – Subventions

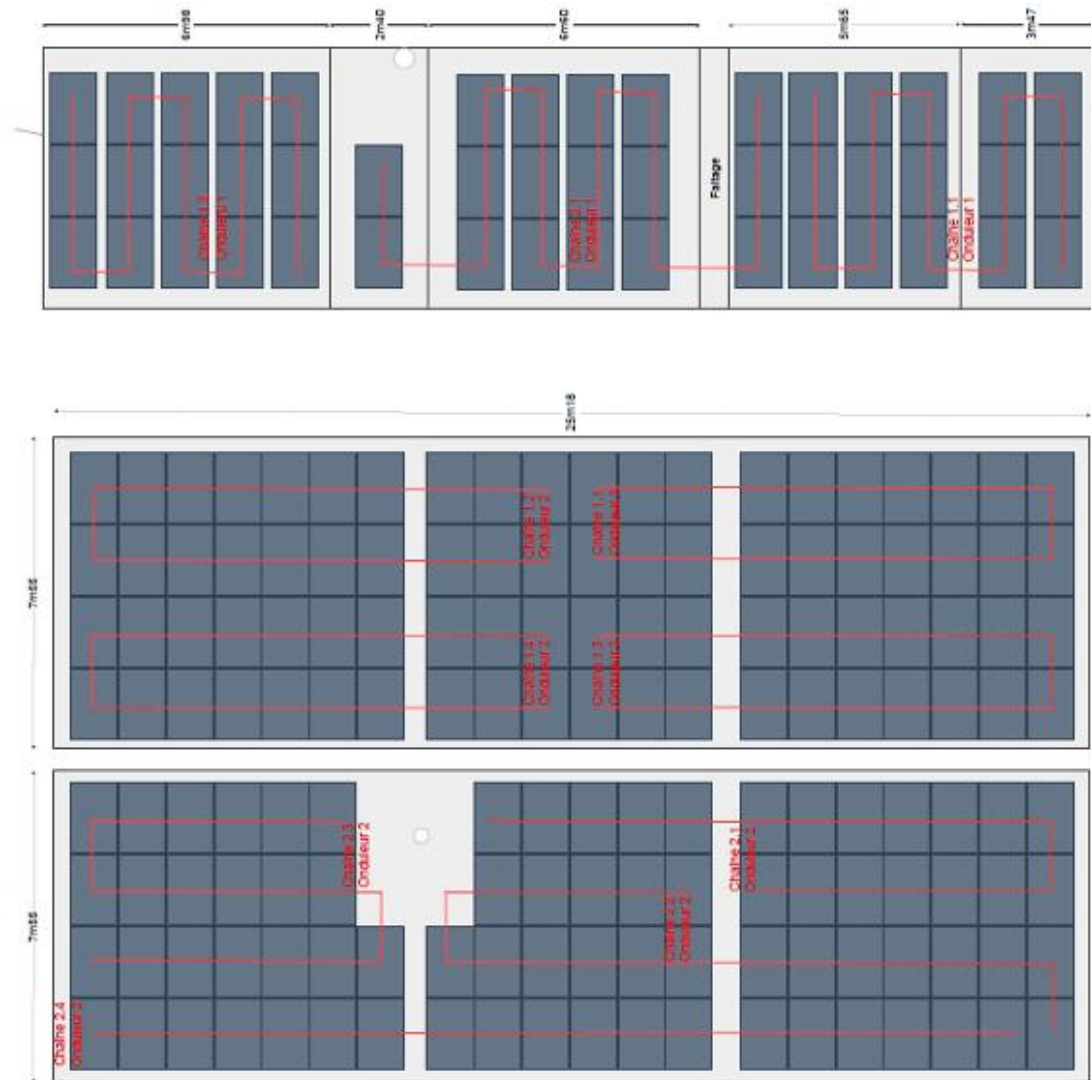
- **Subventions Pronovo**
- **Déductions fiscales**



Produire son électricité



Produire son électricité



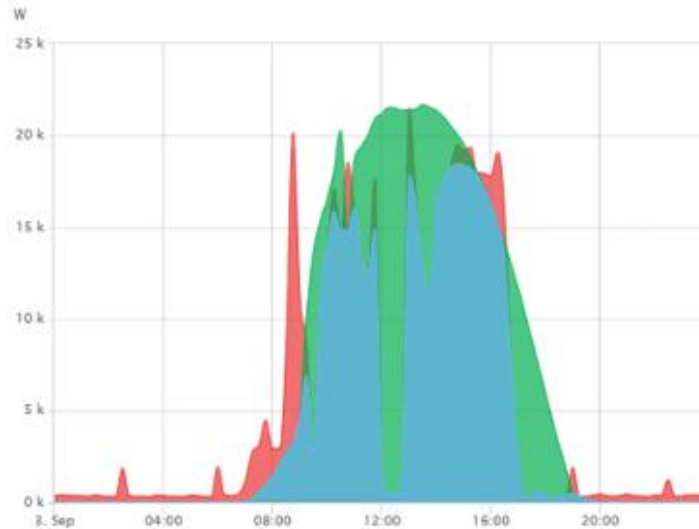
Produire son électricité



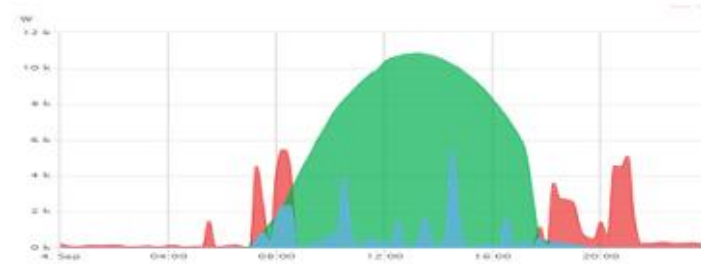
Entreprise



Ménage



Entreprise



Ménage

Optimiser son installation solaire

Solaire PV



Batterie

Pompe à chaleur

Voiture
électrique

Chauffe-eau

CA, RCP, CEL

Accumulateur

Gestionnaire

Domotique

Optimisation – Batterie

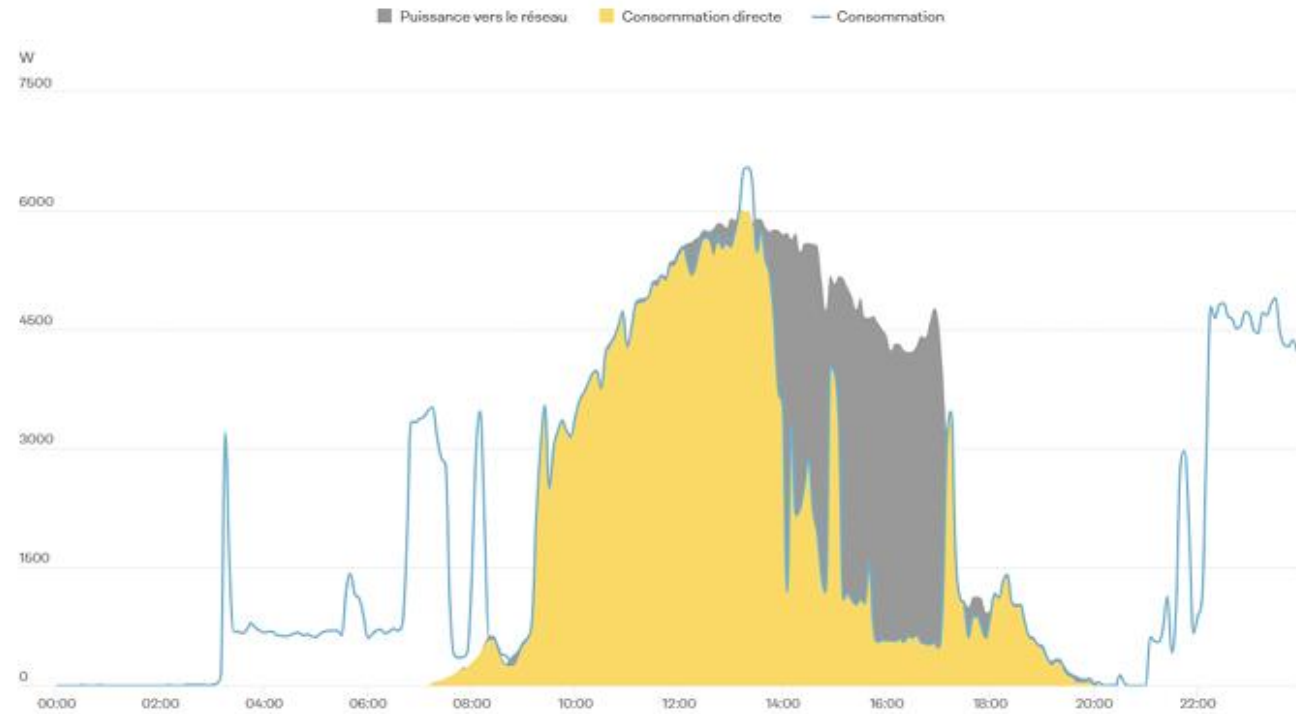


Optimisation – Batterie



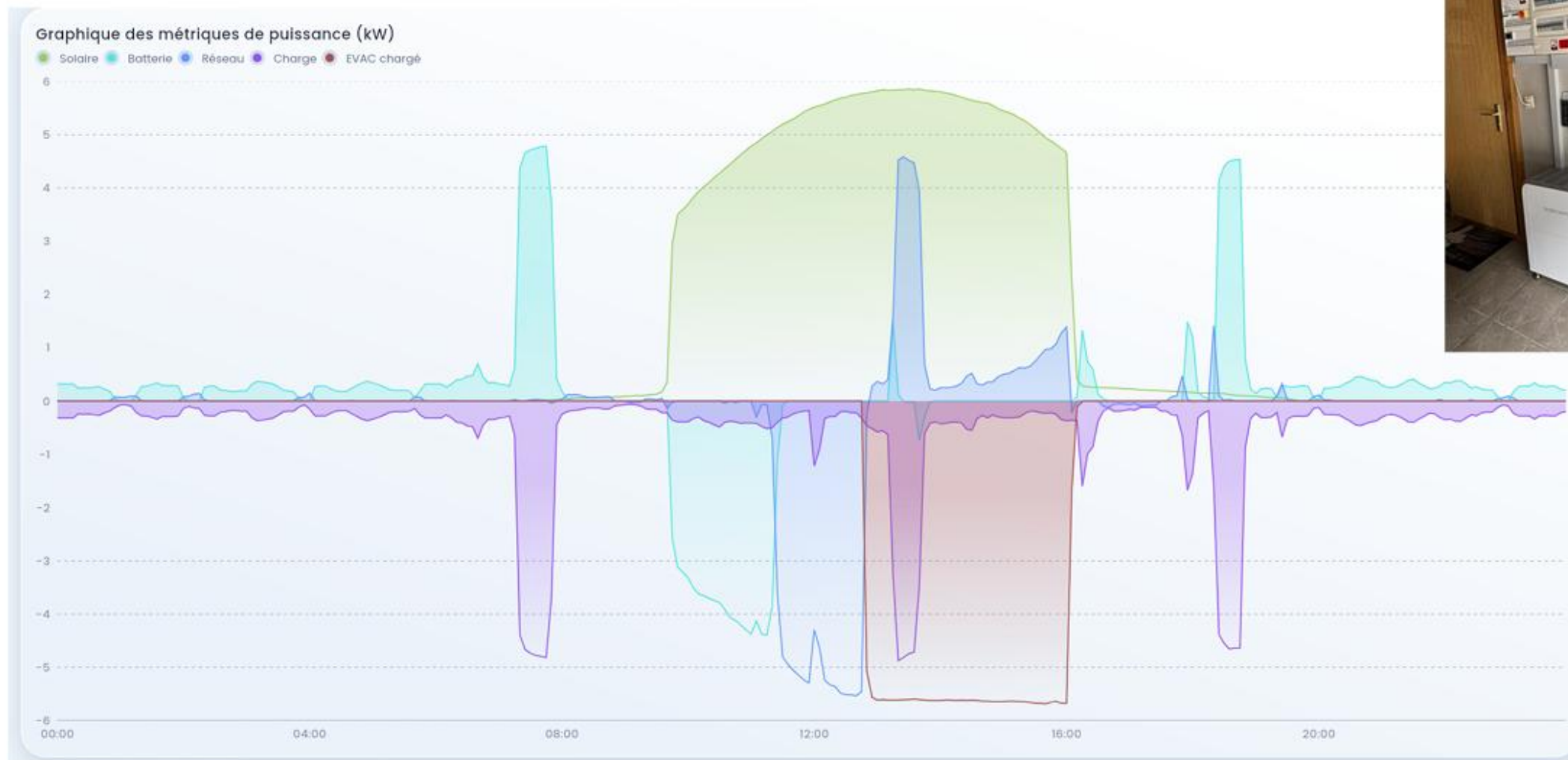
PV: 10kW

Batterie AC en parallèle si onduleur existant



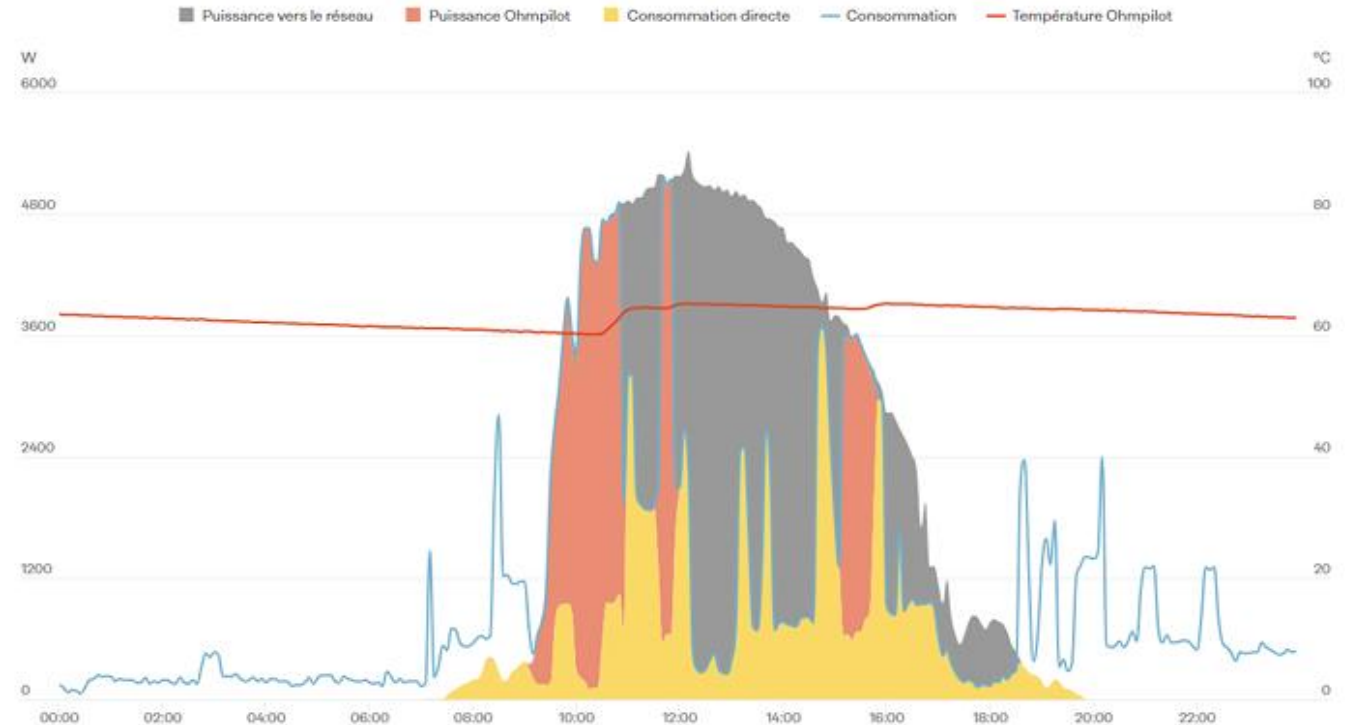
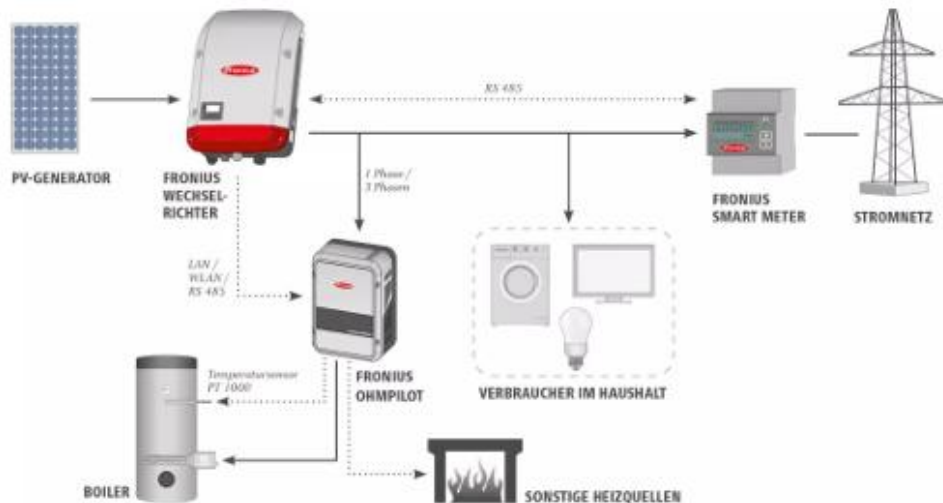
Optimisation – Batterie

PV : 7 kW
Bat. : 7 kWh
Borne

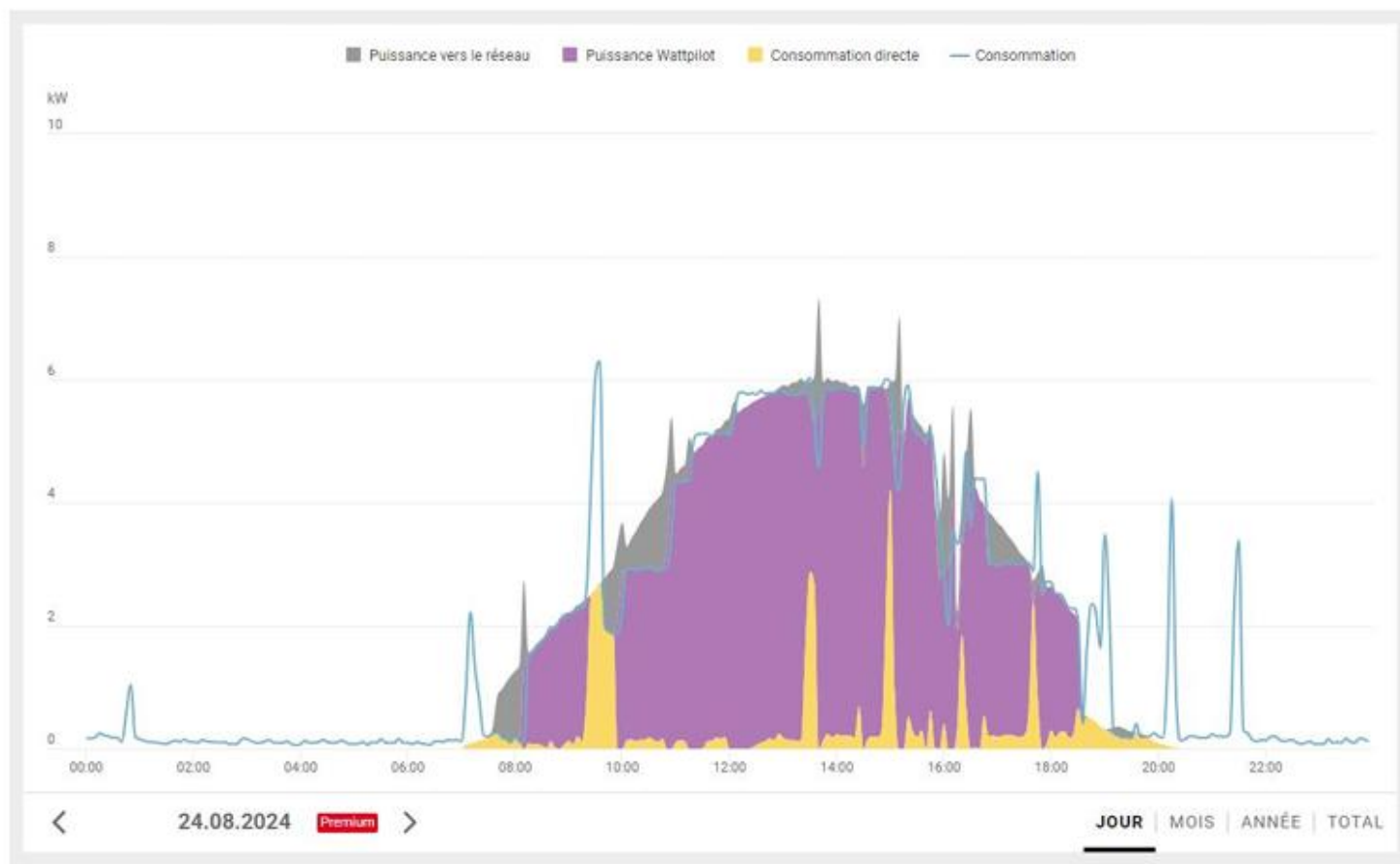


Batterie AC en parallèle si onduleur existant

Optimisation – Chauffe-eau

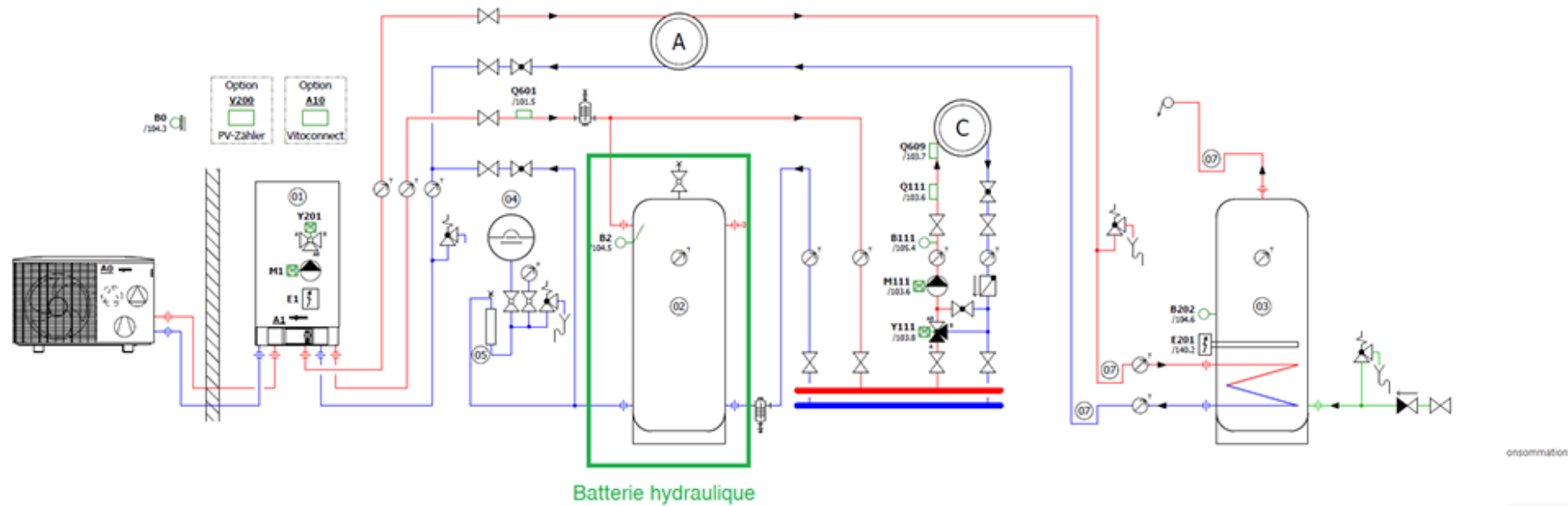


Optimisation – Voiture électrique

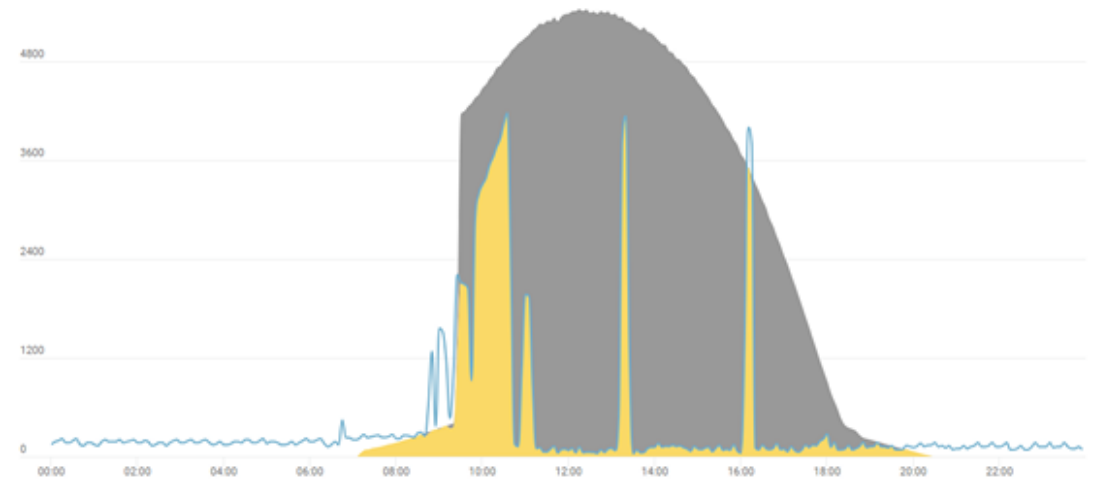


Remarque : En Suisse et en Valais, la recharge bidirectionnelle est autorisée, mais elle est encadrée par des exigences techniques et des normes strictes qui s'appliquent directement au GRD locaux.

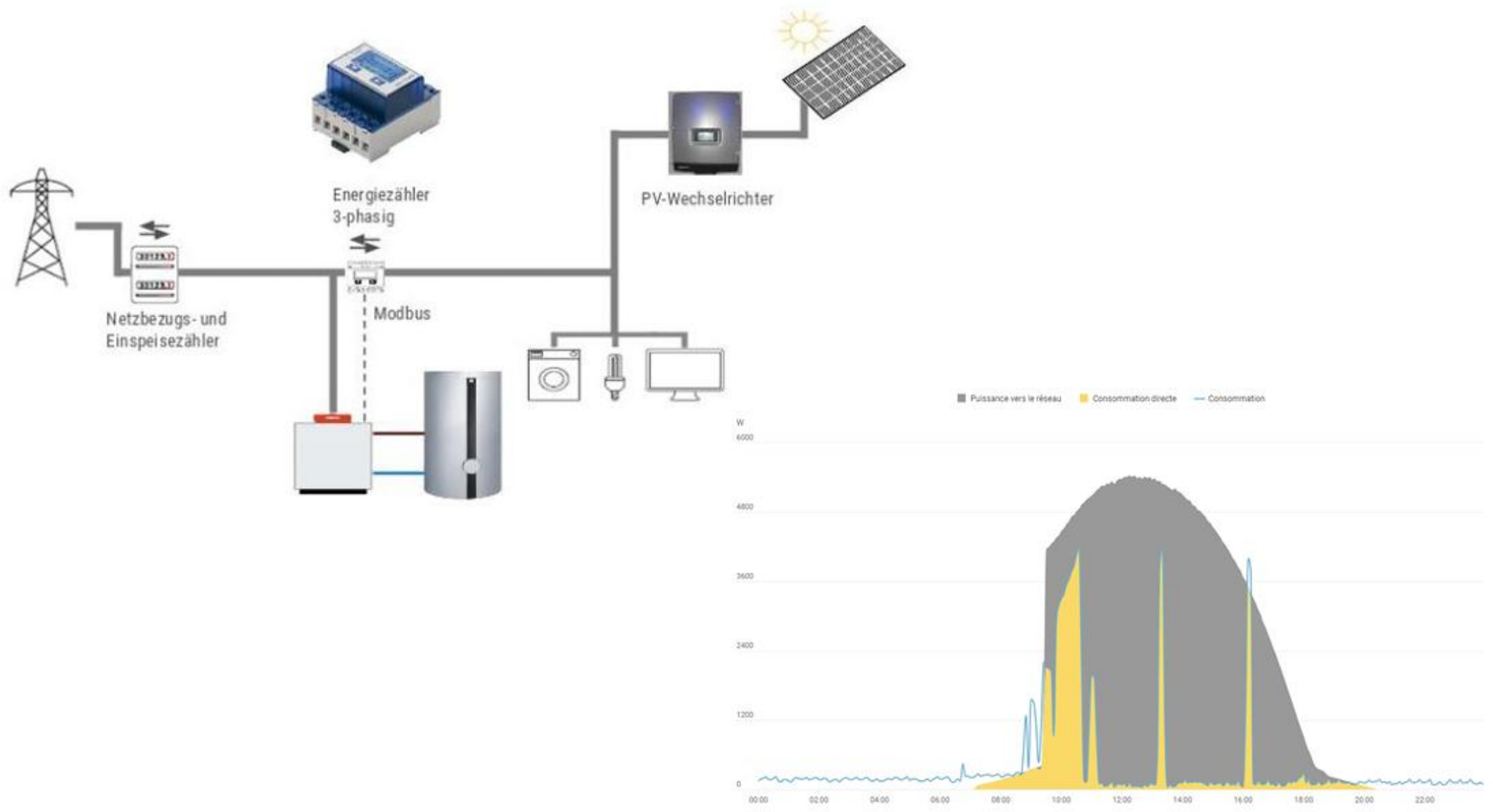
Optimisation – Pompe à chaleur



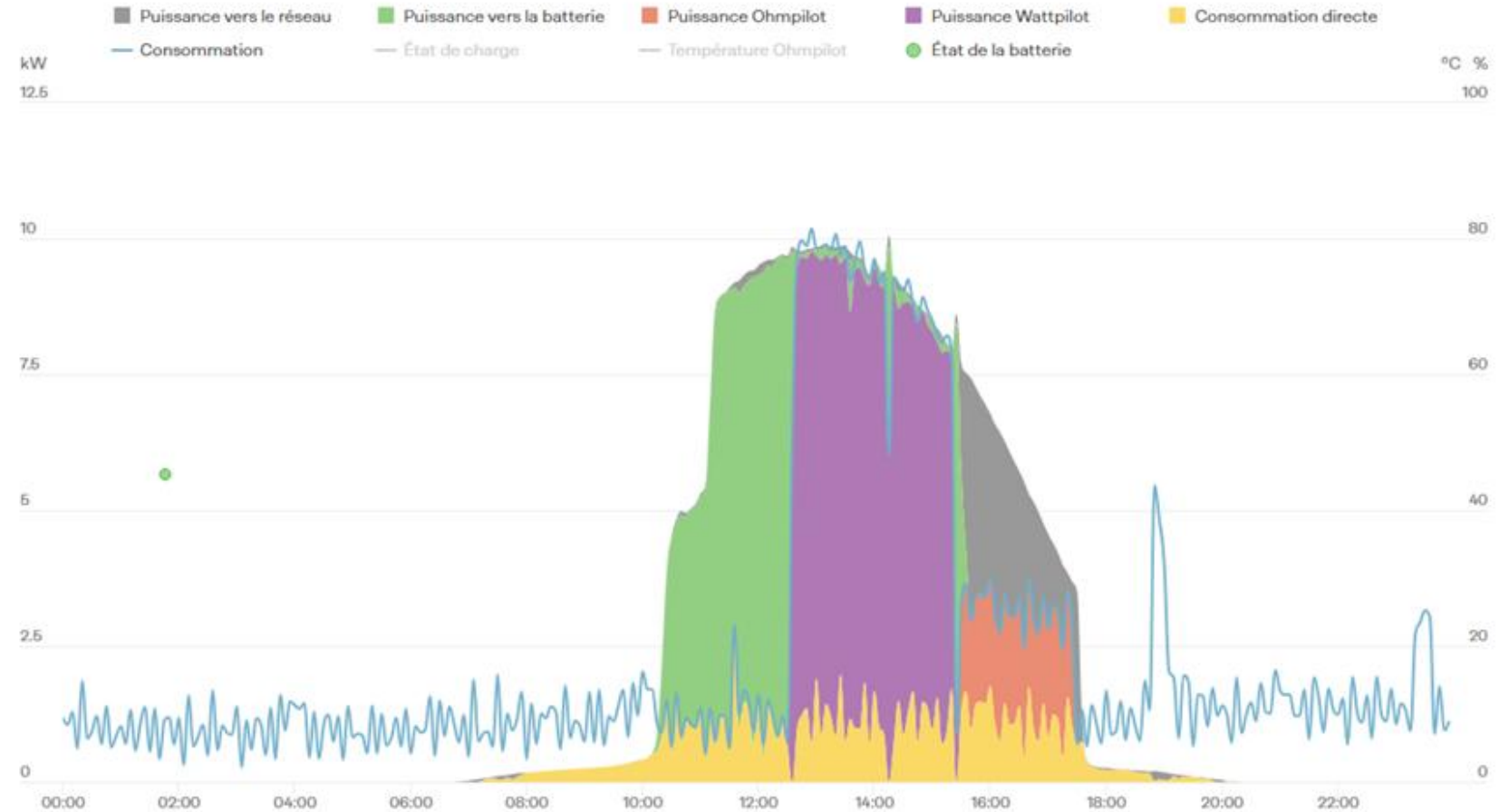
Pompe à chaleur R290
65° à -20° extérieur !



Optimisation – Pompe à chaleur



Optimisation globale

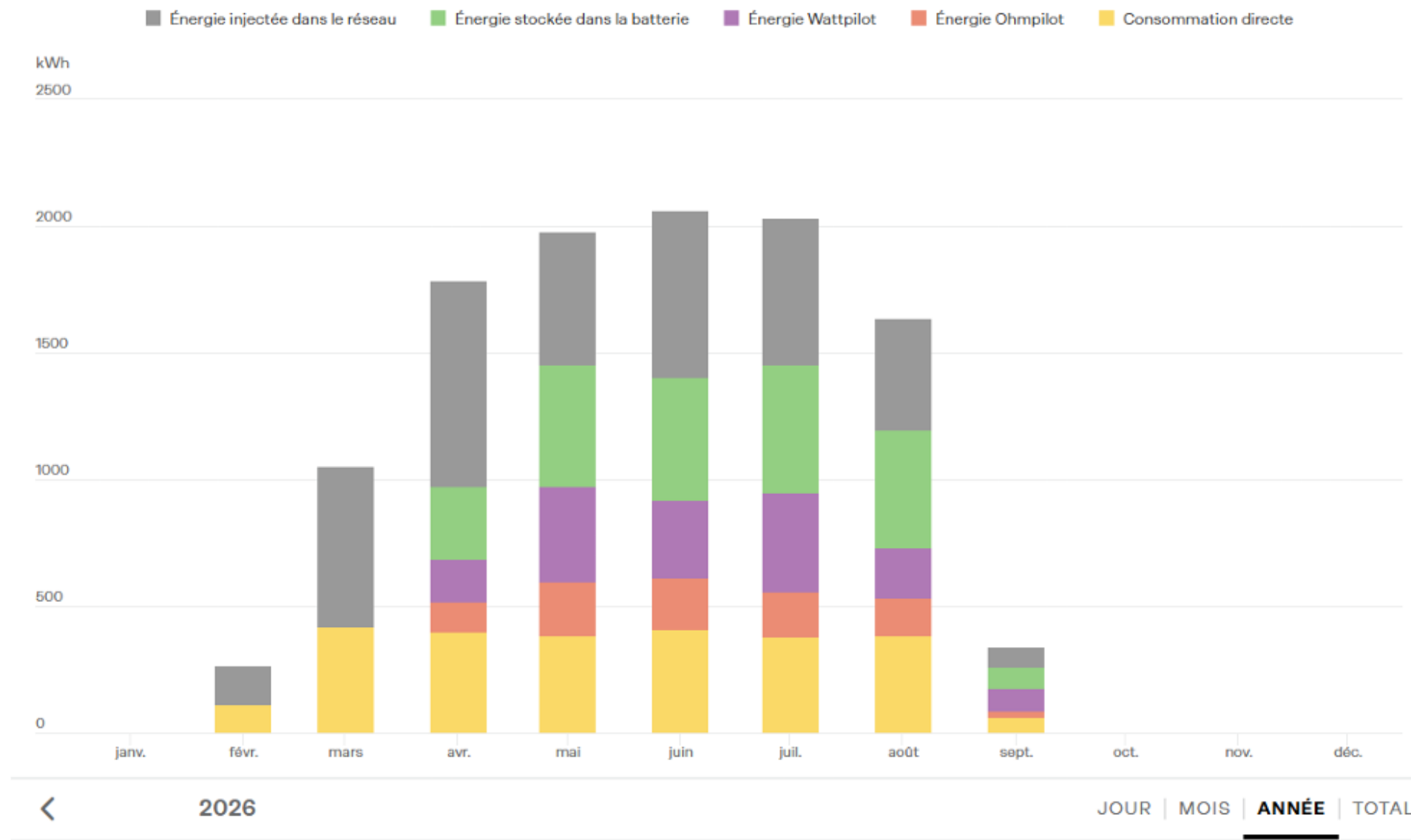


PV : 12 kW

Batterie : 15.8 kWh

Ohmpilot, borne de recharge 11kW

Optimisation globale



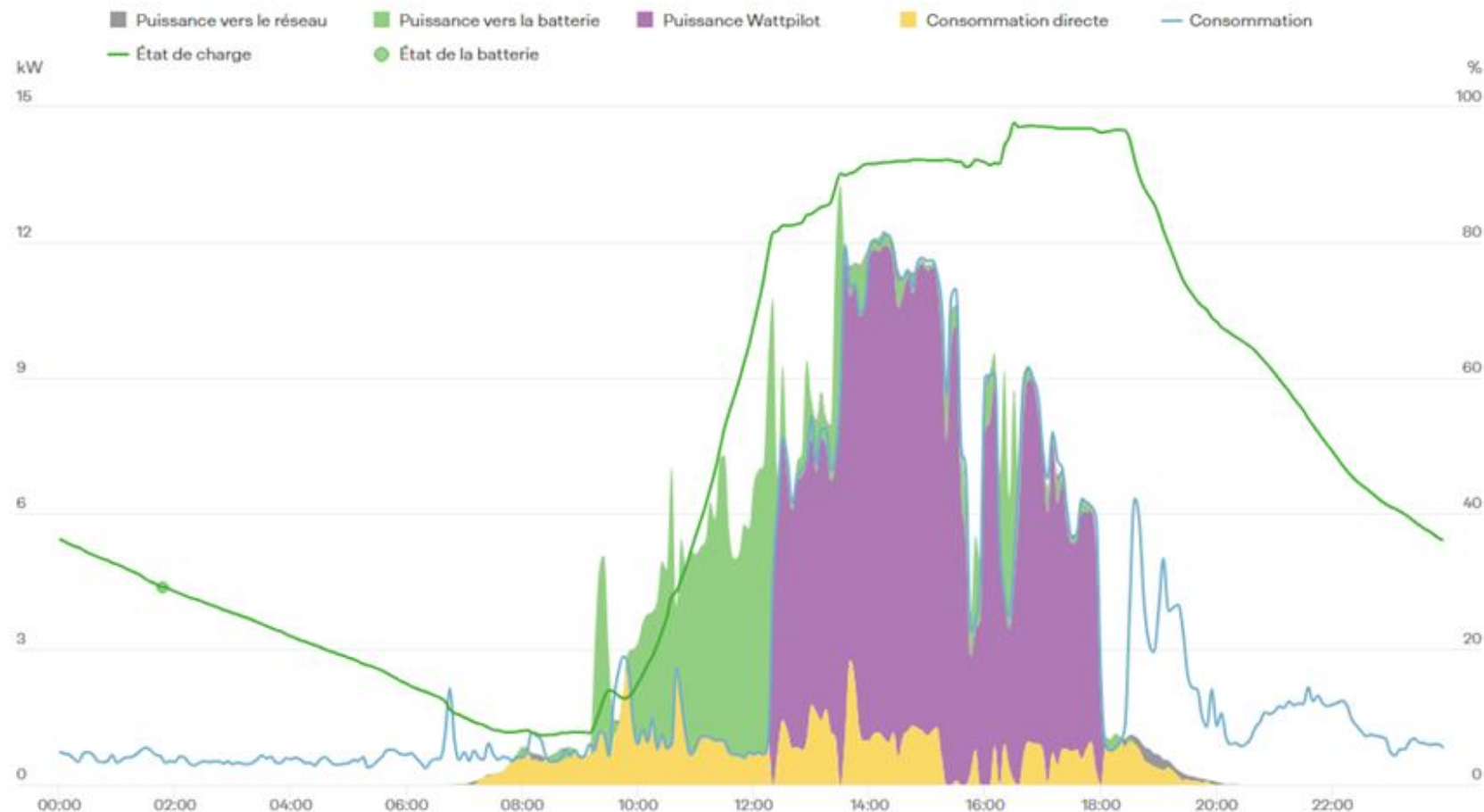
Optimisation globale



PV: 17.5kW

Batterie : 15.8kWh

Borne de recharge
(prioritaire)



Optimisation – RCP

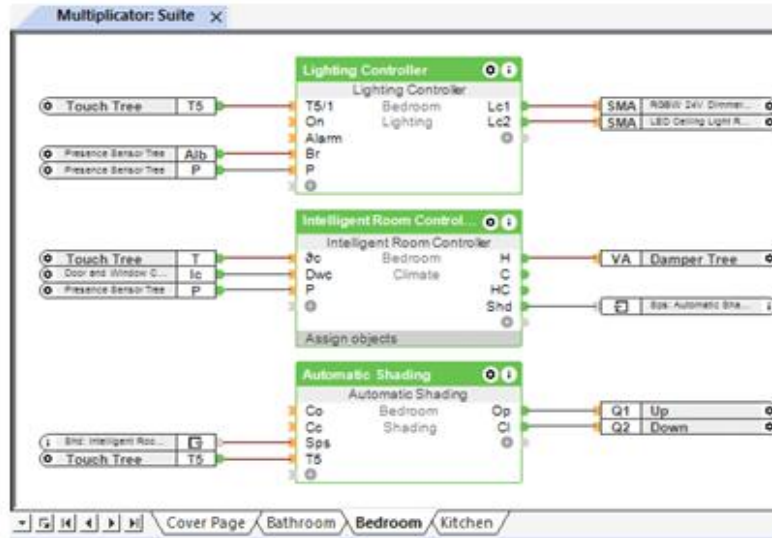
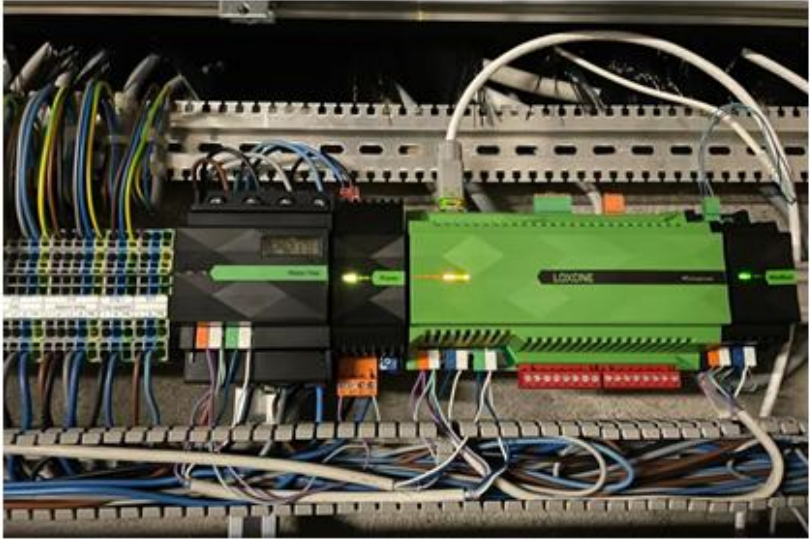


PV : 400kW

RCP : 20 membres



Optimisation – Gestion de l'énergie et Domotique



Optimisation – CEL, RCPv



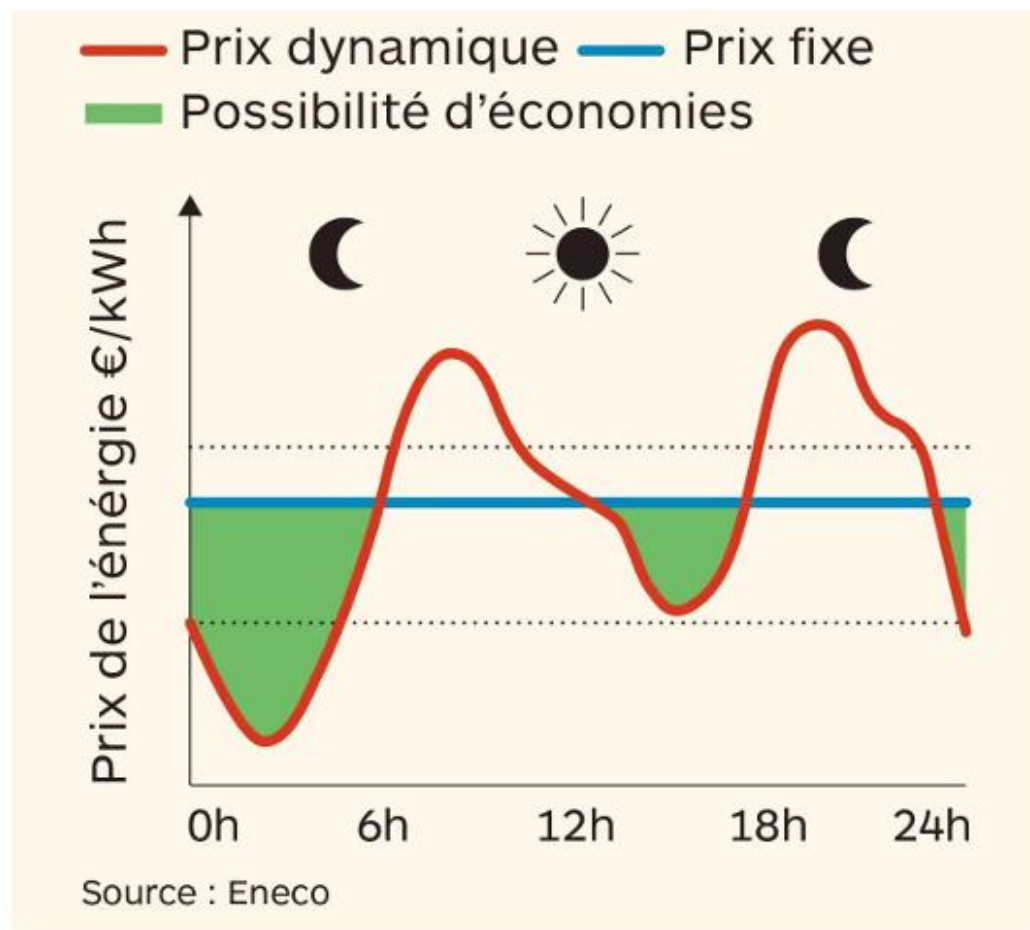
Communautés d'électricité locales (CEL)

EWB transforme tout Berne en CEL

Installation photovoltaïque sur un bâtiment à Berne : la ville de Berne et EWB apportent environ 80 de leurs propres installations à « ewb.LEG » (ewb.CEL).



Optimisation – Tarifs dynamique à venir ...



Faites appel à votre installateur local



AVIS – Emmanuel Lattion
Chamoson – 10.09.2026



Merci de votre attention !



Conférence Commission Energie et Climat
Salle polyvalente de Chamoson

Mise en oeuvre de regroupement de consommateurs électriques (RCP, CA, CEL)

Mathieu Gasser, Genedis



Comment maximiser l'autoconsommation ?

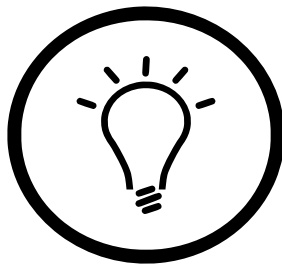
Mobilité Electrique



Groupeements de consommateurs



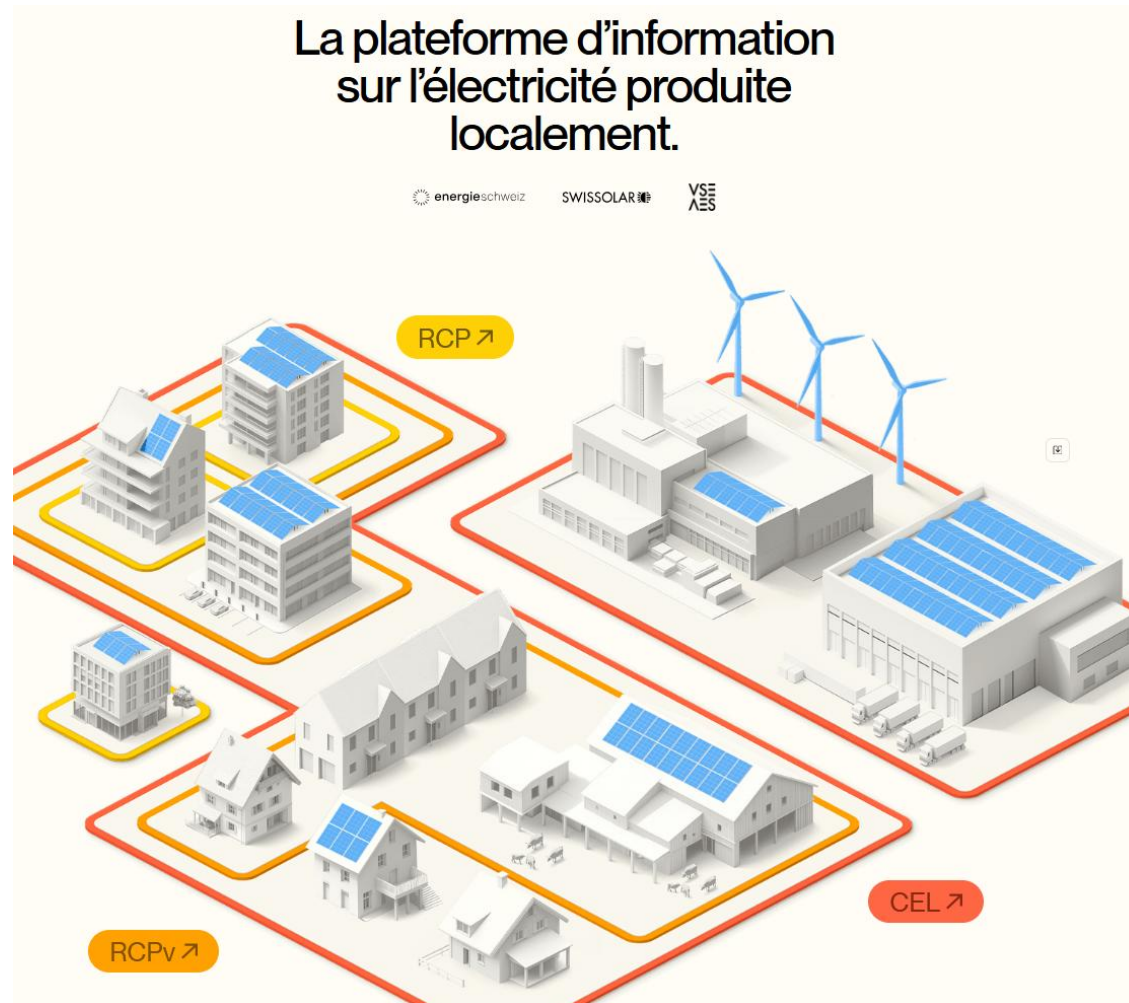
Comportement



Stockage et Batteries



Comment maximiser l'autoconsommation ?



RPC selon le droit en vigueur (LEne)

- Mesure et facturation privées
- Un seul compteur GRD pour la RPC

RPC virtuelle depuis le 1er janvier 2025 (LEne)

- Mesure par le GRD
- Plusieurs points de mesure possibles
- Utilisation de la ligne de raccordement

Communauté énergétique locale (CEL) à partir du 1er janvier 2026

- Demande un gestionnaire
- Sont décrits dans la LApEI, et non dans la LEne
- Seront introduits à partir de 2026.

Comment maximiser l'autoconsommation ?



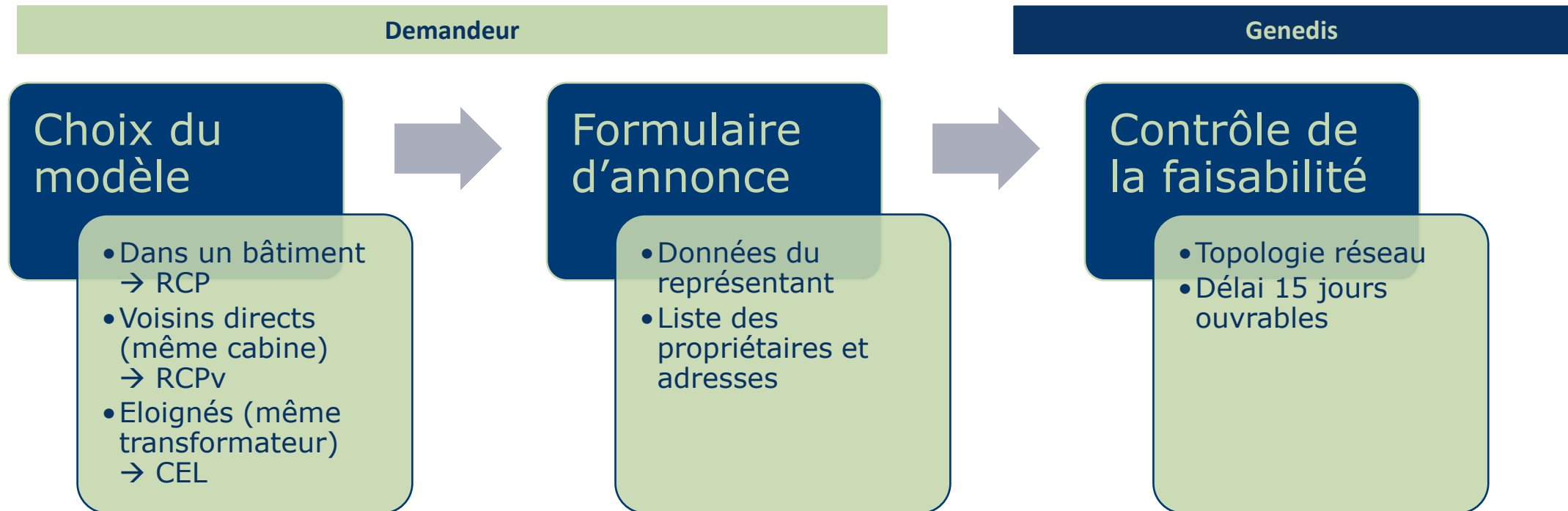
Une site Internet a été développé en collaboration avec Swissolar afin de soutenir tous les acteurs concernés.

Des informations, des documents types ainsi que des modèles de contrats sont disponibles sur le site.

www.electricitelocale.ch

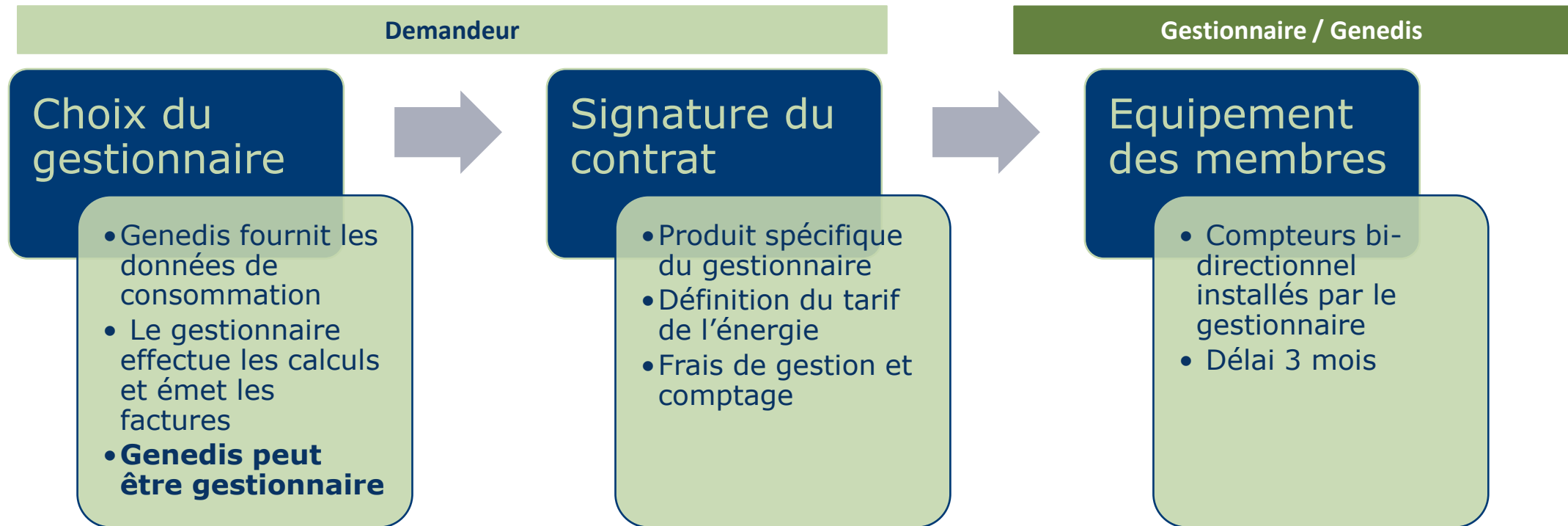
Processus de mise en place d'un groupe de consommateurs

Annonce et faisabilité



Processus de mise en place d'un groupe de consommateurs

Création du regroupement



Processus de mise en place d'un groupe de consommateurs

Gestion et facturation



Le compteur «GRD»

- Permet de mesurer la consommation et la production (bi-directionnel)
- Enregistre et transmet une donnée chaque 15 minutes (fibre optique)
- Données accessibles en tout temps par l'espace client



La gestion des flux dans un regroupement



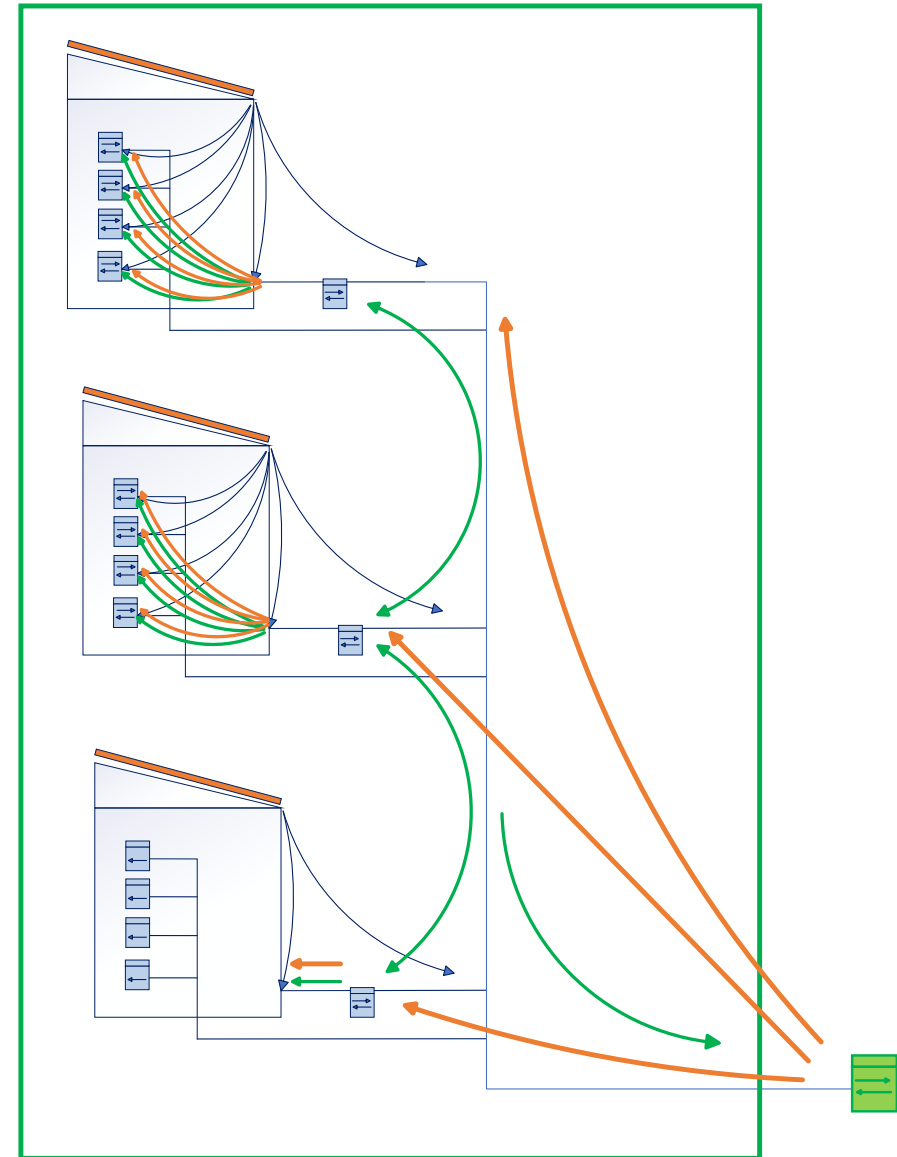
Les flux internes au bâtiment ou RCP



Les flux internes au RCPv



Les flux de la CEL



Community CA
La solution de gestion



Community CA et CEL



Modèle	RCP	RCPv	CEL
Produit Genedis	Community CA		Community CEL
Mise en place	350 CHF		800 CHF
Gestion	2.5 CHF/mois/compteur		7 CHF/mois/compteur
Connexion Internet	10 CHF/mois		10 CHF/mois



Questions et Echanges



